

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2006 B 02527

Numéro SIREN : 489 800 805

Nom ou dénomination : (groupe) astek

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2021 sous le numéro de dépôt 32220



**(GROUPE) ASTEK**

**RAPPORT DE GESTION  
GROUPE ANNUEL SUR LES  
COMPTES SOCIAUX ET LES  
COMPTES CONSOLIDES  
(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020)**

(groupe) astek

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Au capital de 502.349 €uros

Siège social : 77/81 Ter rue Marcel Dassault - Les Patios - Bâtiment D

489 800 805 RCS NANTERRE

## SOMMAIRE

<b>1. Situation et activité de la Société</b> .....	
1.1. Résultats économiques et financiers	- 6 -
1.2. Analyse objective et exhaustive des affaires, des résultats et de la situation financière	- 6 -
1.3. Résultats économiques et financiers consolidés du Groupe	- 6 -
1.4. Faits majeurs de l'exercice	- 6 -
1.5. Evènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de l'Assemblée	- 6 -
1.6. Activité de la Société en matière de recherche et de développement	- 6 -
1.7. Principaux risques et incertitudes	- 6 -
1.8. Evolution prévisible et perspective d'avenir	- 6 -
<b>2. Résultats de l'exercice</b> .....	<b>-17-</b>
2.1. Comptes de l'exercice	- 6 -
2.2. Montant des dividendes des trois derniers exercices	- 6 -
2.3. Tableau des résultats cinq derniers exercices	- 6 -
2.4. Dépenses et charges non déductibles	- 6 -
2.5. Rapport sur les délais de paiement vis-à-vis des clients et fournisseurs	- 6 -
<b>3. Filiales et participations</b> .....	<b>-19-</b>
3.1. Prises de participation et de contrôle	- 6 -
3.2. Cession de participations	- 6 -
3.3. Sociétés contrôlées	- 6 -
3.4. Actions d'auto-contrôle	- 6 -
<b>4. Impact social et environnemental de l'activité et lutte contre la discrimination</b> .....	<b>-21-</b>
<b>5. Informations relatives au capital social</b> .....	<b>-23-</b>
<b>6. Actionariat des salariés</b> .....	<b>-23-</b>
<b>7. Contrôle des commissaires aux comptes</b> .....	<b>-23-</b>

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, à l'effet de vous demander de bien vouloir délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion Groupe du Directoire de la Société sur les comptes sociaux et les comptes consolidés ;
- Rapport spécial du Conseil de Surveillance sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice, sur le rapport de gestion Groupe du Directoire et sur le gouvernement d'entreprise ;
- Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des comptes annuels consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Quitus aux membres du Directoire, aux membres du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes ;
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de Commerce ; approbation de ces conventions ;
- Pouvoirs pour formalités.

De son côté, votre Commissaire aux Comptes vous rendra compte de sa mission.

Le présent rapport de gestion Groupe de la Société, le rapport du Conseil de Surveillance, les rapports de votre Commissaire aux Comptes, les comptes annuels, de même que les autres documents ou renseignements visés par la loi ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Par ailleurs, nous vous rappelons que bien que non tenue à l'obligation légale d'établir des comptes consolidés, la société (groupe) astek a décidé d'établir, de faire approuver et de publier des comptes consolidés au niveau de la Société, dans un souci de lisibilité et de transparence vis-à-vis de ses clients et de ses partenaires commerciaux.

A ce titre, nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance des comptes consolidés de notre Groupe, clos le 31 décembre 2020 - comprenant un bilan consolidé, un compte de résultat consolidé et une annexe - ainsi que le rapport de votre Commissaire aux Comptes sur lesdits comptes.

Nous vous rappelons que, au 31 décembre 2020, le périmètre de consolidation du Groupe comprenait les sociétés suivantes :

Périmètre France :

Dénomination	Adresse	Pays
(groupe) astek	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
Astek SA	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
Astek International	85-87 avenue Pierre Grenier 92100 BOULOGNE	France
Astek Projets et Offres	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
Astek Industrie	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
CATEP	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
SEMANTYS	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
Intitek	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
Intitek For Industry	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
Intitek For Manufacturing	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
Intitek For People	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
Axible Technologies	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
Intitek International	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
Ineat Solution	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
Ineat ITMS	2 allée de la Haye du Temple 59160 LOMME	France
Ineat Lille	2 allée de la Haye du Temple 59160 LOMME	France
Ineat Lyon	18-20 rue Tronchet 69006 LYON	France
Ineat Paris	32 rue du Mogador 75009 PARIS	France
Dream IT by Astek	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France

Périmètre international :

Dénomination	Adresse	Pays
Astek Canada INC (anc. Via Consultants Informatiques)	261 rue Saint Jacques, 5ème étage, MONTREAL H2Y 1M6	Canada
Meritek	550-5125 rue du Trianon MONTREAL HIM2S5	Canada
Intitek Canada	20 Queen Street West ONTARIO M5H 3R3, Toronto	Canada
Ineat Canada	700-204 rue du Saint Sacrement, MONTREAL H2Y1X8	Canada

Astek Shanghai Information Technology	Room 706A - Building 1 - No.100 Quinzhou road SHANGHAI	Chine
Astek Hong Kong Innovation Technology PTE Limited	Office 4, 10/F Kwan Chart - Tower n°6 - Tonnochy Road Wanchai - Hong Kong	Chine
Astek Singapour Innovation Technology PTE LTD	16 Raffles Quay #38-03 - Hong Leong Building SINGAPOUR (048581)	Singapour
Astek Malaysia Services SDN. BHD	Unit NO. 20-01, Level 20, Menara Centara, NO. 360 Jalan Tuanku Abdul Rahman, 50100 Kuala Lumpur, Wilayah Persekutan	Malaisie
Astek Polska	ul. Mokotowska 1, 00-640 - Warszawa	Pologne
Core Services SP. ZOO	Bureau Jana Długosza 60, 51-162 Wrocław	Pologne
Prosoftlab	ul, Jana Długosza 60, 51-162 Wrocław	Pologne
Astek (Belgique)	Rue de la Presse 4 - 1000 Bruxelles	Belgique
Astek Services LTD	Lincoln House - 300 High Holborn - LONDON WC1V 7JH	Royaume Uni
Astek Middle East IT	Nassima Tower, 4th/5th Floor Sheik Zayed Road PO BOX 124303, (DUBAI, UAE)	UAE
Astek Saudi Arabia	7022 Qanat As Suwais - Al Aqeeq Dist - Unit No III - Riyadh 13515 - 3989	Arabie Saoudite
Astek Technology Australia PTY LIMITED	5 Burton Street, Glebe NSW 2037	Australie
Astek Mauritius LTD	Cyber Tower, 05A4, Ebene, Réduit - MAURITIUS	Maurice
ASTEK Madagascar Sarlu	Bureau n°03 Immeuble JACARANDA Ambatonakanga, 101 Antananarivo	Madagascar
Astek Suisse	Rue du Jeu-de-l'Arc 15, 1207 Genève	Suisse
Intitek Polska SARL	Baraniaka 88C/bud. D, 61-131 Poznań, Pologne	Pologne
Intitek TMA Iberica	Calle Maria de Molina 54-5 PLT, Madrid, 28006, Madrid	Espagne
Astek US	185 Alewife Brook Parkway Suite 210 Cambridge, MA 02138	Etats-Unis
Phoceis China	2E, 285 Anyuan Road 200041 Shanghai	Chine

Ineat Asia Limited	10/F, Kwan Chart Tower, No.6 Tonnochy Road, Wanchai, Hong-Kong	Hong-kong
--------------------	---	-----------

Les comptes qui vous seront présentés ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues, telles qu'indiquées en annexe des comptes consolidés, sont identiques à celles de l'exercice précédent.

## 1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

### 1.1 Résultats économiques et financiers

Au cours de cet exercice, notre chiffre d'affaires est de **52.939.575 €uros**, contre **69.350.190 €uros** pour l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'est élevé à **53.618.233 €uros** contre **70.501.046 €uros** pour l'exercice précédent.

Le total des charges d'exploitation est de **53.434.371 €uros** contre **67.676.190 €uros** pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'élève à **183.862 €uros**, contre **2.824.855 €uros** pour l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de **15.501.886 €uros** et d'un résultat exceptionnel de **(505.377) €uros**, nous accusons pour l'exercice écoulé un résultat bénéficiaire de **18.211.810 €uros** contre un résultat bénéficiaire de **6.755.362 €uros** pour l'exercice clos au 31 décembre 2019.

### 1.2 Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière

#### ➤ Commentaires sur l'évolution des affaires

Il est à noter que la crise sanitaire liée au covid-19, marquée par deux confinements, a constitué un événement majeur lors de l'exercice 2020.

L'impact de cette crise sur l'économie et l'activité commerciale a été conséquent, interrompant une partie de l'activité de la Société pendant certaines périodes, au cours desquelles il a été fait appel aux mesures mises en place par l'Etat, comme l'activité partielle.

L'année 2020, est une année sans précédent marquée à compter de Mars 2020 par la crise économique et sanitaire lié à la COVID-19. C'est une année au cours de laquelle nous avons mené les actions nécessaires pour protéger nos salariés et nos partenaires tout en continuant le plus efficacement possible à mener nos missions auprès de nos clients.

Le secteur du Transport Aérien, dans lequel la société (groupe) Astek avait une activité importante et a été fortement impacté par cette crise. Ce secteur s'est stabilisé à son point bas et n'a pas pu bénéficier de la reprise d'activité graduelle constatée à partir du T3.2020 et T4.2020 dans certains secteurs.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires en 2020 connaît une baisse de **23,66%**.

Cette forte baisse d'activité a été légèrement compensée par le secteur Banque – Finance en croissance.

Cependant, la Société s'est montrée suffisamment solide en termes de trésorerie, expérimentée en termes de management de crise, et diversifiée en termes de clients pour faire face à la crise économique. L'activité a été notamment très dynamique sur le deuxième semestre, permettant d'envisager un bon exercice 2021.

➤ Commentaires sur la situation financière

D'une manière générale, la Société présente à travers différents indicateurs, une situation financière solide et pérenne :

*Situation nette*

Au 31 décembre 2020, le niveau des capitaux propres s'élève à 66.366.957 Euros, contre 46.962.805 Euros au cours de l'exercice précédent.

*Trésorerie*

Au 31 décembre 2020, le niveau de trésorerie s'élève à 11.429.063 Euros, contre 2.092.028 Euros au cours de l'exercice précédent.

*Endettement financier*

Au 31 décembre 2020, l'endettement financier de la Société – hors factor et hors comptes courants intragroupe – s'élève à 74.470.000 Euros.

### 1.3 Résultats économiques et financiers consolidés du Groupe

Au titre de l'exercice écoulé, le chiffre d'affaire consolidé s'élève à **251.016 K€**, contre **241.115 K€** au titre de l'exercice précédent.

Nous avons réalisé un résultat opérationnel courant de **17.456 K€**, contre **17.005 K€** au titre de l'exercice précédent.

En conséquence de ce qui précède, le résultat opérationnel s'élève à **16.313 K€** contre **18.001 K€** au titre de l'exercice précédent.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le résultat de l'exercice s'élève **7.692 K€**, contre **10.181 K€** au titre de l'exercice précédent, réparti comme suit :

- part revenant au Groupe : **7.364 K€**
- part revenant aux minoritaires : **328 K€**

### 1.4 Faits majeurs de l'exercice

#### Evènements Principaux

##### > Impact de la crise du « coronavirus »

La crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de l'Etat d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23/03/2020 d'urgence constituent un évènement majeur à la clôture de l'exercice 2020. La Société a estimé, à la date d'arrêté des comptes, que les confinements successifs ont eu les conséquences suivantes sur son activité : suspension des contrats en cours avec certains de nos clients lors du 1er confinement ; diminution de l'activité avec certains clients dans certains domaines fortement impactés par cette crise (transport aérien, automobile par exemple).

Afin de faire face aux conséquences de cette crise sanitaire, la Société a actionné les mesures de soutien suivantes :

- Conclusion d'un Prêt Garanti par l'Etat d'un montant de 10 m€
- Mise en œuvre de l'activité partielle pour le personnel salarié

La mise en œuvre des mesures de soutien au titre de l'activité partielle se traduit par l'impact suivant en compte de résultat : minoration des charges à hauteur de 1.885.085 Euros.

Compte tenu de la nature de l'activité de la Société, des modalités d'appréhension de ses revenus faiblement impactés par la crise sanitaire et de la reprise d'activité, l'entreprise estime, à la date d'arrêté des comptes, que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

➤ Emission d'obligations

Par une résolution en date du 24 juin 2019, l'Assemblée Générale Mixte Annuelle a délégué au Directoire tous pouvoirs à l'effet de décider l'émission d'obligations simples de la Société, conformément au contrat de souscription conclu avec TIKEHAU. De ce fait, le 24 février 2020, le Directoire a décidé l'émission de mille (1.000) obligations de la Société d'une valeur nominale de 10.000 euros chacune, conformément aux conditions et termes du contrat.

➤ Démission d'un membre du Conseil de Surveillance

Aux termes d'un Conseil de Surveillance en date du 12 mai 2020, il a été constaté la démission de Monsieur Jean-Michel VEYRENC de son mandat de membre du Conseil de Surveillance. Il a été décidé de ne pas procéder à son remplacement.

➤ Augmentation de capital suite au versement d'un complément de prix

Nous vous rappelons que la société (groupe) astek a procédé, en juin 2019 au rachat de l'intégralité des actions de la société INTITEK dont la majorité des titres était détenue par la société ROBINSON TECHNOLOGIES. Dans le cadre de cette opération, il avait été conclu un contrat d'apport de titre en date du 28 juin 2019 entre la société (groupe) astek et la société ROBINSON TECHNOLOGIES, donnant lieu à une première augmentation de capital et à l'émission d'actions nouvelles au profit de la société ROBINSON TECHNOLOGIES. Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 juillet 2020, il a été décidé de verser le complément de prix convenu, conformément aux dispositions du contrat d'apport. Suite à cette seconde augmentation de capital, le capital a donc été porté de 494.400 Euros à 502.349 Euros, par l'émission de 7.949 actions nouvelles d'une valeur de 1 Euro chacune

➤ Garantie accordée à la société ASTEK POLSKA

Nous vous rappelons que dans le cadre de la mise en place d'un contrat d'affacturage, la société (groupe) astek a apporté sa garantie à la société ASTEK POLSKA. Aux termes de la réunion du Conseil de Surveillance de la Société en date du 28 août 2020, il a été décidé d'augmenter l'engagement en portant le montant de 2.000.000 Euros à 2.700.000 Euros.

➤ Attribution d'actions gratuites

Aux termes d'un Directoire en date du 30 octobre 2020, il a été décidé de procéder à l'attribution de 24.000 actions gratuites de la Société, d'une valeur de 1 Euro chacune, au profit de Monsieur Julien GAVALDON, Président du Directoire.

➤ Emission d'obligations

Par une résolution en date du 24 juin 2019, l'Assemblée Générale Mixte Annuelle a délégué au Directoire tous pouvoirs à l'effet de décider l'émission d'obligations simples de la Société, conformément au contrat de souscription conclu avec TIKEHAU. De ce fait, le 15 décembre 2020, le Directoire a décidé l'émission de mille (1.587) obligations de la Société d'une valeur nominale de 10.000 euros chacune, conformément aux conditions et termes du contrat.

➤ Rachat du Groupe INEAT

Le 16 décembre 2020, le Groupe ASTEK a pris le contrôle du Groupe INEAT en opérant le rachat de la totalité des actions des cinq sociétés françaises composant le Groupe par l'intermédiaire de sa filiale INTITEK, à savoir les sociétés INEAT SOLUTION, INEAT ITMS, INEAT LILLE, INEAT PARIS et INEAT LYON. Les filiales étrangères situées au Canada et en Asie ont également intégré le Groupe.

Grace à cette opération, le Groupe ASTEK sera en mesure de renforcer encore sa couverture territoriale en France et à l'international, notamment dans le nord de la France, au Canada et en Asie. L'acquisition du Groupe INEAT permettra également au Groupe ASTEK d'acquérir de nouvelles compétences notamment dans les domaines de la transformation digitale, de l'expérience utilisateur et du e-commerce et d'attirer toujours plus de nouveaux talents, enjeu crucial de ce secteur.

## Autres opérations

➤ Cession de la société ASTEK INNOVATION IBERIA

Dans le cadre d'une restructuration visant à simplifier l'organigramme juridique du Groupe en Espagne, la société ASTEK INTERNATIONAL a cédé le 23 juillet 2020, la totalité des titres de la société ASTEK INNOVATION IBERIA à la société INTITEK INTERNATIONAL, pour un montant d'un Euro. Postérieurement, il a été procédé à la fusion des deux entités espagnoles détenues par la société INTITEK INTERNATIONAL, la société INTITEK-TMA IBERICA absorbant la société ASTEK INNOVATION IBERIA.

➤ Changement de dirigeant de la société ASTEK POLSKA

Le 29 septembre 2020 Monsieur Jean-Christophe BERNARD a été nommé Gérant de la société ASTEK POLSKA en remplacement de Monsieur Yoann ROULEAU, démissionnaire.

➤ Acquisition de titres de la société INTITEK POLSKA

Sur autorisation de la Gérance en date du 20 octobre 2020, la société ROBINSON TECHNOLOGIES a cédé à la société ASTEK POLSKA l'ensemble des parts sociales de la société INTITEK POLSKA qu'elle détenait, soit 30 des 200 parts sociales composant le capital.

➤ Changement de dirigeant de la société CORE SERVICES

Le 29 septembre 2020, Monsieur Jean-Christophe BERNARD a été nommé Président du Conseil d'administration de la société CORE SERVICES, en remplacement de Monsieur Yoann ROULEAU, démissionnaire.

➤ Changement de dirigeant de la société PROSOFTLAB

Le 29 septembre 2020, Monsieur Jean-Christophe BERNARD a été nommé Président du Conseil d'administration de la société PROSOFTLAB, en remplacement de Monsieur Yoann ROULEAU, démissionnaire.

Zona Asia / Documents

➤ Augmentation de capital et changement de dirigeant de la société ASTEK CHINA

Par une résolution en date du 15 septembre 2020, il a été décidé d'augmenter le capital de la société ASTEK SHANGHAI INFORMATION TECHNOLOGY d'un montant de 20.000 USD portant ainsi la totalité du capital de la Société à un montant de 160.000 USD.

Lors de cette même réunion, Monsieur Jean-Luc Bernard a été nommé en qualité de « Supervisor » en remplacement de Monsieur Jean-Christophe Bernard, lui-même nouvellement nommé représentant légal et Directeur Général de la société ASTEK SHANGHAI INFORMATION TECHNOLOGY, en remplacement de Monsieur Yoann ROULEAU, démissionnaire de l'ensemble de ses mandats.

➤ Changement de dirigeant de la société ASTEK HONG-KONG

Le 30 septembre 2020, la société ASTEK HONG-KONG a pris acte de la démission du mandat d'Administrateur (« Director ») de Monsieur Yoann ROULEAU. Il n'a pas été pourvu à son remplacement, Monsieur Jean-Luc Bernard devenant ainsi Administrateur unique (« Sole Director ») de la Société.

➤ Changement de dirigeant de la société ASTEK MALAYSIA SERVICES

Le 30 septembre 2020, Monsieur Jean-Luc BERNARD a été nommé Administrateur (« Director ») de la société ASTEK MALAYSIA SERVICES en remplacement de Monsieur Yoann ROULEAU, démissionnaire.

➤ Changement de dirigeant de la société ASTEK SINGAPOUR INNOVATION TECHNOLOGY

Le 30 septembre 2020, la société ASTEK SINGAPOUR INNOVATION TECHNOLOGY a pris acte de la démission du mandat d'Administrateur (« Director ») de Monsieur Yoann ROULEAU. Il n'a pas été pourvu à son remplacement.

➤ Changement de dirigeant de la société ASTEK AUSTRALIA TECHNOLOGY

Le 30 septembre 2020, Monsieur Jean-Christophe BERNARD a été nommé Administrateur (« Director ») de la société ASTEK AUSTRALIA TECHNOLOGY en remplacement de Monsieur Yoann ROULEAU, démissionnaire.

**Zone Afrique / Middle East**

➤ Changement de dirigeant de la société ASTEK MIDDLE EAST IT

Le 26 août 2020, Madame Sofia BELKADI a été nommée Administratrice unique (« Managing Director »), en remplacement de Monsieur Yoann ROULEAU démissionnaire.

**Zone Amérique du Nord**

➤ Rachat de la société INTITEK AMERICA INC et changement de dénomination

Le 1<sup>er</sup> octobre 2020, la société ASTEK INTERNATIONAL a racheté à la société INTITEK INTERNATIONAL, pour un montant de 1 USD, la totalité des titres d'une société de droit américain dénommée INTITEK AMERICA INC.

Le 2 octobre 2020, il a été procédé au changement de dénomination sociale de la société INTITEK AMERICA INC. au profit de « ASTEK US INC ».

➤ Changement de Dirigeant de la société ASTEK CANADA, rachat et restructuration

Le 30 septembre 2020, Monsieur Jean-Christophe BERNARD a été nommé Administrateur et Vice-Président de la société ASTEK CANADA en remplacement de Monsieur Yoann ROULEAU, démissionnaire de l'ensemble de ses mandats.

Dans la cadre d'une restructuration visant à simplifier l'organigramme juridique du Groupe au Canada, le Conseil d'administration de la société ASTEK CANADA a autorisé le 31 octobre 2020 :

- le rachat de la totalité des titres de la société INTITEK TMA CANADA auprès de la société INTITEK INTERNATIONAL, société sœur de la société ASTEK INTERNATIONAL ;
- la cession de l'ensemble des actifs et passifs de la société INTITEK TMA CANADA au profit de la société ASTEK CANADA, nouvel associé unique.

Le Conseil d'administration de la société INTITEK TMA CANADA a ainsi, en date du même jour, pris acte du transfert de l'ensemble de ses droits et obligations au profit de son associé unique et voté à sa dissolution.

Par résolution en date du 1<sup>er</sup> décembre 2020, le Conseil d'administration de la société ASTEK CANADA a autorisé le rachat de la totalité des titres de la société MERITEK, société de droit canadien, ayant son siège social au 550-5125 rue du Trianon à Montréal H1M2S5. Concomitamment à cette cession, Monsieur Michel BOUCHER et Monsieur Jean-Christophe BERNARD ont été nommés administrateurs de la société MERITEK.

Grace à cette acquisition, le Groupe ASTEK revendique désormais au Canada un chiffre d'affaires de 30 millions d'euros (50 MS CAN) et 400 collaborateurs répartis à Montréal, Toronto et Québec.

## 1.5 Evènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de l'Assemblée

### > Restructuration des filiales du sous-groupe INTITEK

Par une décision d'Associé Unique en date du 26 février 2021, il a été décidé de la dissolution sans liquidation de la société INTITEK, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2021.

Nous vous précisons qu'aucune opposition n'a été formée dans le délai légal. Dès lors, l'intégralité des filiales de la société INTITEK se trouvent désormais directement détenues par la Société, à savoir INTITEK FOR INDUSTRY, INTITEK FOR PEOPLE, INTITEK MANUFACTURING et INTITEK INTERNATIONAL

Par ailleurs, aux termes du projet de traité de fusion simplifiée en date du 23 mars, déposé au greffe du Tribunal de Nanterre le 25 mars, les sociétés INTITEK FOR PEOPLE et INTITEK FOR INDUSTRY ont fusionné avec la société ASTEK INDUSTRIE, avec effet au du 1<sup>er</sup> mai 2021.

➤ Nomination d'un nouveau membre du Directoire

Aux termes d'un Conseil de Surveillance en date du 15 mars 2021, il a été décidé de compléter la composition du Directoire en procédant à la nomination de Madame Morgane ERMERY en qualité de nouveau membre.

➤ Acquisition du Groupe IMMUNE IT

Le 10 février 2021, la société ASTEK INTERNATIONAL a procédé au rachat du Groupe IMMUNE IT. Ce Groupe est constitué d'une société néerlandaise, la société IMMUNE-IT BV, société de droit néerlandais ayant son siège social à Onderwijsboulevard 222, 5223 DJ 's-Hertogenbosch (Pays-Bas), immatriculée au répertoire néerlandais des entreprises sous le numéro 08084115 et de sa filiale, la société JAVIT, société de droit néerlandais ayant son siège social à Onderwijsboulevard 222, 5223 DJ 's-Hertogenbosch (Pays-Bas), ainsi que d'une société située en Belgique, la société IMMUNE-IT B.V. société de droit belge ayant son siège social à Industrielaan 4, 9320 Aalst (Belgique), immatriculée à la banque carrefour belge des entreprises sous le numéro 0892.949.831.

Monsieur Marc BOESVELDT, Monsieur Martin de la CHESNAIS et Monsieur Jean-Christophe BERNARD ont été nommés Administrateurs (« Directors »).

➤ Changement de dénomination sociale de la société INTITEK-TMA IBERICA

Aux termes d'un acte notarié en date du 10 février 2021, la société INTITEK-TMA IBERICA a changé de dénomination sociale au profit de « ASTEK IBERIA SL ».

➤ Changement de dirigeant de la société ASTEK MALAYSIA SERVICES

Le 3 mars 2021, Madame Clémence GAYET a démissionné de son mandat d'Administrateur de la Société. Il n'a pas été pourvu à son remplacement.

## 1.6 Activité de la société en matière de recherche et de développement

Au cours de l'exercice, notre Société a retenu un projet éligible au titre du Crédit Impôt Recherche. Les dépenses allouées s'élèvent à **3.686.121 €uros**. La créance d'impôt correspondante est de **1.105.836 €uros**.

## 1.7 Principaux risques et incertitudes

La Société procède régulièrement à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable sur son activité.

### ➤ Risques liés au marché

Dans une activité de services confrontée à des besoins clients toujours nouveaux et à la rareté de certaines compétences, la Société reste attentive aux risques liés aux ressources humaines. Ainsi, la Société attache une importance particulière à son système de recrutement et de gestion des carrières, associé à la mise en avant des valeurs et de l'ambition du Groupe à travers le programme « ASTEK CARE ».

Par ailleurs, la Société intervient sur un marché très concurrentiel dans lequel les ventes de prestations de services technologiques ou informatiques sont liées aux investissements de ses clients. Des risques inhérents à la conjoncture économique peuvent conduire à différer ou annuler certains projets.

### ➤ Risques financiers

#### *Risques de liquidité*

La Société peut potentiellement être soumise à un risque de liquidité. Afin de prévenir ce risque, le Groupe dispose :

- D'un reporting de trésorerie mensuel,
- D'une centralisation de trésorerie sur le périmètre France permettant d'utiliser les excédents de certaines filiales pour couvrir le besoin des autres,
- D'une ligne de crédit court terme auprès de la BNP.

#### *Risques de crédit*

La Société peut potentiellement être soumise à un risque de crédit de ses clients. Néanmoins, le Groupe peut compter à la fois sur la présence de Grands Comptes parmi ses principaux clients, sur une diversification sectorielle forte – avec la présence d'une multitude de petits acteurs – et sur une assurance-crédit souscrite dans le cadre du contrat d'affacturage.

#### *Risque de taux*

Le Groupe a signé le 18 octobre 2019 une couverture de taux afin de couvrir le risque de hausse des taux d'intérêts de l'Euribor 3 mois dans le cadre de son financement de l'emprunt obligataire avec TIKEHAU.

L'instrument financier dérivé est un contrat de CAP dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Un CAP de strike 0,00% contre Euribor 3M (échéance 26 décembre 2021) pour un montant de 35 millions d'euros.
- Un CAP de strike 0,00% contre Euribor 3M (échéance 26 décembre 2023) pour un montant de 70 millions d'euros.

Sa juste valeur a été enregistrée pour 253k€ en résultat financier au 31 décembre 2019.

#### *Risques de change*

La Société n'est pas exposée aux risques de change.

#### *Risques sur actions et placements*

Au 31 décembre 2020, la Société n'a constitué aucun placement.

#### ➤ Gestion des risques

Les risques afférents à l'activité même de la Société qui découlent de son objet social sont régulièrement assurés (responsabilité civile exploitation, multirisques, etc. ...).

## 1.8 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Notre Société, tout en étant une société opérationnelle, héberge les fonctions centrales et support du Groupe.

Sur la partie support, la Société continuera à apporter auprès de ses filiales toute son expertise en matière comptable, financière, paie, juridique, sociale, informatique, etc...

Sur la partie opérationnelle, la Société engagée dans un plan de développement de son chiffre d'affaires et d'augmentation de sa marge à horizon 3 ans.

Après avoir surmonté la crise liée au Covid-19 dans de bonnes conditions, la fin d'année 2020 a été marquée par une forte reprise du développement organique ainsi que l'intégration de deux nouvelles acquisitions.

Fort de ces bons résultats et d'un début d'année 2021 prometteur, le Groupe est particulièrement confiant dans l'atteinte de son objectif de 500 M€ de CA à horizon 2024.

## 2. COMPTES ET RESULTATS DE L'EXERCICE

### 2.1 Comptes de l'exercice

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

L'exercice écoulé se traduit par un résultat de **18.211.810 €uros**, que nous vous proposons d'affecter comme suit :

ORIGINE	MONTANT
Report à nouveau antérieur	32.954.504 €uros
Résultat de l'exercice	18.211.810 €uros
<b>TOTAL (bénéfice distribuable)</b>	<b>51.166.314 €uros</b>

AFFECTATION	MONTANT
Distribution de dividendes	4.521.141 €uros
Report à nouveau	46.645.173 €uros
<b>TOTAL (bénéfice distribuable)</b>	<b>51.166.314 €uros</b>

Sous réserve de l'approbation de l'affectation proposée précédemment, le compte report à nouveau serait porté de **32.954.504 €uros** à **46.645.173 €uros**.

Le montant de **4.521.141 €uros** ferait ressortir un dividende unitaire de **9 €uros** par action, pour **502.349** actions.

Les sommes distribuées reviendraient en totalité aux actionnaires et seraient mises en paiement conformément à l'article L. 232-13 du Code de commerce.

### 2.2. Montant des dividendes des trois derniers exercices

Nous vous rappelons, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende par action	Eligible à l'abattement	Non éligible à l'abattement	Nombre d'actions
2017	0 Euro	n/a	n/a	492.000
2018	0 Euro	n/a	n/a	492.000
2019	0 Euro	n/a	n/a	494.400

### 2.3 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des derniers exercices (**Annexe 1**).

### 2.4 Dépenses et charges non déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement.

### 2.5 Rapport sur les délais de paiement vis-à-vis des clients et fournisseurs

Une information sur les délais de paiement de nos clients et de nos fournisseurs est requise par les dispositions du Code de Commerce.

Nous vous présentons les factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2020 dont le terme est échu, dans le tableau ci-après, qui a été établi conformément au modèle fixé par l'arrêté du 20 mars 2017 (**Annexe 2**).

Du fait de la convention de gestion de trésorerie intra-groupe, les dettes et créances en intra-groupe ne sont pas prises en compte.

### 3. FILIALES ET PARTICIPATIONS

#### 3.1 Prises de participation et de contrôle

La société ASTEK CANADA a procédé au rachat de la totalité des titres de la société MERITEK, société de droit canadien, ayant son siège social au 550-5125 rue du Trianon à Montréal H1M2S5.

Par ailleurs, le Groupe ASTEK a pris le contrôle du Groupe INEAT en opérant le rachat de la totalité des actions des cinq sociétés françaises composant le Groupe par l'intermédiaire de sa filiale INTITEK, à savoir les sociétés INEAT SOLUTION, INEAT ITMS, INEAT LILLE, INEAT PARIS et INEAT LYON. Les filiales étrangères situées au Canada et en Asie ont également intégré le Groupe.

#### 3.2. Cession de participations

Hormis les opérations de reclassements de titres effectuées en interne, il n'a pas été procédé à une cession de participations au profit de tiers au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

#### 3.3. Sociétés contrôlées

Au 31 décembre 2020, la société (groupe) astek détenait les filiales suivantes, en France et à l'étranger :

Renseignements concernant les filiales ci-dessus	Val. Brute Titres Val. Nominale	Capital	QP du capital	Capitaux propres au 31.12.2020	Resultat au 31.12.2020	CA HT au 31.12.2020
<i>Périmètre France</i>						
ASTEK	19 439 279 €	9 905 227,77 €	99,94%	40 281 023 €	4 796 001 €	94 132 269 €
ASTEK INDUSTRIE	9 229 610 €	1 219 750 €	100%	3 241 216 €	1 889 016 €	22 227 375 €
ASTEK PROJET ET OFFRES	4 115 379 €	100 000 €	100%	596 480 €	264 836 €	1 938 482 €
SEMANTYS	122 500 €	50 000 €	85%	4 612 324 €	140 624 €	4 270 345 €
CATEP	5 484 230 €	100 000 €	100%	216 751 €	106 667 €	2 187 934 €
DREAM IT	nc	150 000 €	100%	128 274 €	-21 826 €	409 760 €
ASTEK INTERNATIONAL	178 800 €	37 000 €	100%	407 096 €	365 888 €	679 579 €

(GROUPE) ASTEK

INTITEK	36 050 021 €	565 300 €	100%	2 689 331 €	1 860 644 €	2 349 511 €
INTITEK FOR INDUSTRY	nc	309 420 €	100%	328 380 €	-1 174 907 €	12 868 036 €
INTITEK FOR PEOPLE	nc	630 000 €	100%	2 229 146 €	-164 481 €	19 195 769 €
INTITEK FOR MANUFACTURING	nc	367 200 €	100%	-1 270 323 €	-1 785 084 €	1 657 590 €
AXIBLE TECHNOLOGIES	nc	94 705 €	99,99%	424 961 €	483 717 €	613 347 €
INTITEK INTERNATIONAL	nc	750 000 €	100%	1 419 245 €	873 939 €	109 915 €
INEAT ITMS	nc	10 000 €	100%	214 324 €	-96 649 €	1 552 255 €
INEAT SOLUTION	nc	10 000 €	100%	n/a	n/a	n/a
INEAT LILLE	nc	200 000 €	100%	279 172 €	-1 048 767 €	10 904 950 €
INEAT PARIS	nc	100 000 €	100%	-1 123 459 €	-370 194 €	4 074 402 €
INEAT LYON	nc	50 000 €	100%	-371 743 €	-162 315€	473 601 €

*Périmètre International*

**Zone Europe**

ASTEK POLSKA	3 393 847 €	10 966 €	100%	3 414 854 €	2 334 308 €	36 588 481 €
INTITEK POLSKA	199 456 €	219 313 €	85%	1 488 187 €	801 354 €	6 510 853 €
INTITEK TMA IBERICA	142 500 €	153 000 €	100%	-455 003 €	-43 425 €	986 302 €
ASTEK SERVICES LTD	1,00 €	1 112 €	100%	575 706 €	87 666 €	737 040 €
ASTEK SUISSE	1,00 €	92 575 €	100%	77 910 €	n/a	n/a

**Zone Asie / Océanie**

ASTEK TECHNOLOGY AUSTRALIA	1,00 €	1,00 €	100%	-122 107 €	-19 719 €	0,00 €
ASTEK SHANGAI INFORMATION TECHNOLOGY	103 880 €	121 436 €	100%	757 780 €	-130 910 €	1 666 272 €
ASTEK SINGAPOUR INNOVATION TECHNOLOGY PTE	191 105 €	184 980 €	100%	145 530 €	328 017 €	3 017 642 €
ASTEK HONG-KONG INNOVATION TECHNOLOGY	1 112 €	1 051 €	100%	12 446 €	74 583 €	478 619 €
ASTEK MALAYSIA SERVICES SDN	1,00 €	0	100%	11 998 €	-2 293 €	431 426 €
PHOCEIS CHINA	nc	nc	100%	90 078 €	-13 858 €	nc

**Zone Afrique / Middle East**

ASTEK MIDDLE EAST IT LLC	32 915 €	66 864 €	49%	-1 324 645	-188 852 €	2 311 643 €
ASTEK SAUDI ARABIA	23 850 €	21 821 €	100%	29 186 €	-8 676 €	0,00 €
ASTEK MAURITUS	499 523 €	414 137,00 €	100%	1 144 604 €	406 457 €	2 591 292 €

**Zone Amérique du Nord**

ASTEK CANADA	1 396 304 €	1 443 841 €	60%	1 042 432 €	-24 805 €	12 123 285 €
ASTEK US INC	1 €	8 €	100%	34 872 €	31 865 €	270 706 €

### 3.4. Actions d'auto-contrôle

Au 31 décembre 2020, la Société ne détenait pas d'actions d'auto-contrôle.

## 4. IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITE ET LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION

---

Nous vous rappelons que par le renouvellement de son adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies en 2020, le Groupe Astek poursuit son engagement à respecter les 10 principes relatifs aux Droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Le Groupe Astek s'engage également à promouvoir les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par les 193 Etats membres des Nations Unies. Au regard des activités du Groupe, 5 ODD ont ainsi été retenus :

- ODD n°5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ;
- ODD n°8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ;
- ODD n°12 : Établir des modes de consommation et de production durables ;
- ODD n°13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ;
- ODD n°16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

Les actions sont pilotées en cohérence avec notre Politique RSE et s'inscrivent dans notre Système de Management Intégré (SMI) pour lequel le Groupe Astek est certifié ISO 9001, ISO 14001 et ISO 27001.

Côté RSE, nous continuons nos engagements de promotion des achats responsables auprès de nos fournisseurs, de favorisation de partenariats avec des ESAT pour le tri et le recyclage de nos déchets, d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail (QVT) pour nos salariés et sous-traitants.

Nous avons également engagé un partenariat avec l'entreprise Great Place To Work afin d'obtenir, d'ici 2021, le label associé.

Le Groupe Astek assure également son engagement auprès d'associations : en 2019, le Groupe s'est engagé auprès de l'association Graine de vie afin de planter plus de 25.000 arbres et de créer une pépinière à Madagascar.

(GROUPE) ASTEK

Inévitablement, la crise COVID-19 a impacté le Groupe Astek. Nous avons mis en place dès le mois de mars 2020 un ensemble de mesures permettant de maintenir l'emploi et les projets de nos salariés :

- Généralisation du télétravail pendant le confinement ;
- Mise à disposition de matériel et livraison chez les salariés ;
- Mise en place de chômage partiel (selon les fonctions de chaque salarié et la pérennité des projets chez les clients) ;
- Communications régulières vers les salariés (events dans Teams) et mise en place d'une cellule d'écoute psychologique ;

Et déployé des chantiers pilotés quotidiennement par le Comité de Direction (CODIR) :

- Refonte des dossiers de compétences ;
- Relance business et définitions des objectifs associés pour les managers ;
- Prospection ;
- Recrutements ;
- Accueil des futurs stagiaires ;
- Events pour maintenir le lien avec les collaborateurs du Groupe Astek ;
- Formation Managers ;
- E-learning consultants ;
- Sensibilisations à la Qualité, l'Environnement, la Sécurité du SI et la lutte contre la corruption ;
- Suivi du traitement des besoins pendant le confinement ;
- Logistique de reprise, gestion du déconfinement (locaux, gestes barrières, nettoyage, désinfection) ;
- Formation des directeurs ;
- Développement du mécénat de compétence, initié en 2019 au sein d'Astek : le contexte particulier du confinement a permis de fortement amplifier la démarche au sein de nos agences en France.

Conformément aux dispositions de l'article L225-102-1 du Code de Commerce, « les informations concernant les conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société ainsi que ses engagements dans le cadre de la lutte contre les discriminations et la promotion de la diversité » figurent dans Communication sur le Progrès, accessible sur le site : <https://www.globalcompact-france.org/participants/4070>.

Une copie de cette Communication est annexée au présent rapport (**Annexe 3**).

## 5. INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL

---

Conformément aux dispositions de l'article L233-13 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des Actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote :

- **ROBINSON TECHNOLOGIES** possède plus des deux tiers du capital social ou des droits de vote de la Société ;
- **M. Franck PLATANO** possède plus d'un vingtième du capital social ou des droits de vote de la Société.

## 6. ACTIONNARIAT DES SALARIES

---

Conformément à l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'il n'existe aucune participation des salariés au capital de la Société.

Par ailleurs, aucun plan d'option de souscription ou d'achat d'actions n'a été mis en place.

## 7. CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

---

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports généraux et spéciaux de votre Commissaire aux Comptes.

Compte tenu des explications qui précèdent et après lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, nous vous remercions de bien vouloir approuver les résolutions qui vous sont proposées.

**Julien GAVALDON**  
Président du Directoire



## ANNEXE I

## Tableau faisant apparaître les résultats de la Société

Au cours de chacun des derniers exercices

GRASTE - (GROUPE) ASTEK  
81 ter r. MARCEL DASSAULT  
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

## Résultat des 5 derniers exercices

Déclaration au 31/12/2020

Date d'arrêté	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	502 349	494 400	423 250	492 000	492 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	502 349	494 400	423 250	492 000	492 000
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	52 939 575	69 350 190	71 641 509	63 366 111	36 960 730
Résultat avant impôt, participation, dot amortissements et provisions	11 465 816	585 139	2 262 832	-5 299 477	6 390 691
Impôts sur les bénéfices	-3 031 438	-902 909	-62 184	751 177	-575 855
Participation des salariés				47 588	793 350
Dot. Amortissements et provisions	-3 714 556	-5 267 314	-618 320	-10 947 261	643 476
Résultat net	18 211 810	6 755 362	2 943 336	4 849 019	5 529 720
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation, avant dot amortissements, provisions	28,86	3,01	5,49	-12,39	12,55
Résultat après impôt, participation dot amortissements et provisions	36,25	13,66	6,95	9,86	11,24
Dividende attribué	0	0	0	0	0
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	499	642	677	632	700
Masse salariale	23 381 582	31 375 911	33 801 682	30 769 986	16 573 001
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	10 018 402	13 407 451	14 988 035	12 847 008	7 520 093

ANNEXE 2

Tableau sur les délais de paiement

<b>Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)</b>													
Article D. 441-1. - 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441-1. - 1° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							
	NON ECHU	1 à 30 j.	31 à 60 j.	61 à 90 j.	91 j. et plus	Total (1 j. et plus)	NON ECHU	1 à 30 j.	31 à 60 j.	61 à 90 j.	91 j. et plus	Total (1 j. et plus)	
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>													
Nombre de factures concernées	640					188	403					256	
Montant total des factures concernées TTC	1 128 107	27 312	-1 090	15 044	63 178	104 444	3 870 610.90	189 174.22	-595 901	454 190.56	583 304.18	630 767.96	
% du montant total des achats de l'exercice TTC	8.65 %	0.21 %	-0.01 %	0.12 %	0.48 %	0.80 %							
% du chiffre d'affaires de l'exercice TTC							10.33	0.51	0	1.23	1.59	3.69	
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>													
Nombre de factures exclues							40						
montant total des factures exclues TTC							161 057						
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 461-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)</b>													
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement							contractuel						
							contractuel						



**(groupe) astek**  
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
Au capital de 502.349 €uros  
Siège social : 77/81 Ter rue Marcel Dassault  
Les Patios – Bâtiment D  
92100 BOULOGNE BILLANCOURT  
489 800 805 RCS NANTERRE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**ANNUELLE**  
**EN DATE DU 4 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt et un,  
Le quatre juin,  
A midi.

[.../...]

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire sur la gestion de la Société pendant l'exercice clos au 31 décembre 2020, du rapport du Conseil de Surveillance sur le rapport de gestion du Directoire, et du rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission, approuve les comptes annuels dudit exercice, à savoir le compte de résultat, le bilan et son annexe, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale constate qu'il n'a été engagé, au titre de l'exercice écoulé, aucune dépense ou charge non déductible fiscalement, visée à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

**Résolution ADOPTEE à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés**  
**454.715 voix POUR**  
**0 voix CONTRE**  
**0 voix ABSTENTION**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion Groupe du Directoire, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020, d'un montant de **18.211.810 Euros** comme suit :

<b>ORIGINE</b>	<b>MONTANT</b>
Report à nouveau antérieur	32.954.504 Euros
Résultat de l'exercice	18.211.810 Euros
<b>TOTAL (bénéfice distribuable)</b>	<b>51.166.314 Euros</b>

<b>AFFECTATION</b>	<b>MONTANT</b>
Distribution de dividendes	4.521.141 €uros
Report à nouveau	46.645.173 €uros
<b>TOTAL (bénéfice distribuable)</b>	<b>51.166.314 €uros</b>

Après affectation le compte, le compte « report à nouveau » est porté de **32.954.504 €uros** à **46.645.173 €uros**.

Le montant de **4.521.141 €uros** fait ressortir un dividende unitaire de **9 €uros** par action, pour **502.349** actions.

La distribution susvisée de **4.521.141 €uros** est, selon les textes en vigueur à la date des présentes, éligible à l'abattement de 40% prévu par l'article 158.3 du Code Général des Impôts et dont peuvent se prévaloir certaines personnes physiques.

L'Assemblée générale prend acte que, sauf exception légale, à la date d'établissement des projets de résolutions soumises à l'Assemblée :

- Lorsque les actions non cotées ne sont pas inscrites sur un plan d'épargne en actions (PEA), les dividendes versés aux personnes physiques domiciliées en France sont soumis :
  - o aux prélèvements sociaux (CSG, CRDS et prélèvement de solidarité) au taux global de 17,2% prélevés à la source par la société. Ce prélèvement viendra donc en diminution du dividende brut à verser ;
  - o au prélèvement d'un acompte d'impôt sur le revenu de 12,8% sur les dividendes et distributions assimilées visés à l'article 117 quater du Code général des impôts (prélèvement forfaitaire non libératoire), ledit acompte étant prélevé à la source par la société. Ce prélèvement viendra donc en diminution du dividende brut à verser.

Toutefois, sont dispensés de ce prélèvement d'acompte d'impôt sur le revenu sur les dividendes perçus en 2021, les actionnaires personnes physiques ayant adressé à la société, avant le 30 novembre 2020, une attestation sur l'honneur mentionnant que leur revenu fiscal de référence de 2019 est inférieur à 25 000 euros (pour les actionnaires célibataires, divorcés ou veufs) ou à 50 000 euros (pour les actionnaires soumis à une imposition commune), conformément aux dispositions de l'article 242 quater du CGI.

Pour bénéficier de cette dispense de prélèvement sur les dividendes perçus en 2022, une attestation sur l'honneur devra être notifiée à la société au plus tard le 30 novembre 2021.

Les dividendes perçus sont à déclarer l'année suivante par les actionnaires personnes physiques avec l'ensemble de leurs revenus et sont soumis à l'impôt sur le revenu soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, soit, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Dans les deux cas, s'ajoutent 17,2% de prélèvements sociaux. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

- Lorsque les actions non cotées sont inscrites sur un plan d'épargne en actions (PEA), la société distributrice ne prélève pas à la source l'impôt sur le revenu et les prélèvements sociaux.

Nous rappellerons que les dividendes se rapportant à des titres non cotés figurant sur un PEA sont exonérés d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux dans la limite de 10% du montant des placements. La partie excédant cette limite doit être mentionnée l'année suivant la perception des dividendes dans la déclaration de revenus. La fraction imposable sera soumise au PFU de 12,8%, soit, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Dans les deux cas, s'appliquent également les prélèvements sociaux au taux de 17,2%

- les actionnaires, et en particulier les personnes physiques qui ne sont pas résidentes fiscales de France, pourront utilement prendre l'attache de leur conseil pour s'assurer du traitement fiscal des dividendes qu'ils perçoivent.

Ces dividendes seront mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2021.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<b><u>EXERCICE</u></b>	<b><u>DIVIDENDE PAR ACTION</u></b>	<b><u>ELIGIBLE A L'ABATTEMENT</u></b>	<b><u>NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT</u></b>	<b><u>NOMBRE D' ACTIONS</u></b>
2017	0 Euro	n/a	n/a	492.000
2018	0 Euro	n/a	n/a	492.000
2019	0 euro	n/a	n/a	494.400

**Résolution ADOPTÉE à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés**  
**454.715 voix POUR**  
**0 voix CONTRE**  
**0 voix ABSTENTION**

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

**Résolution ADOPTÉE à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés**  
**454.715 voix POUR**  
**0 voix CONTRE**  
**0 voix ABSTENTION**

[.../...]

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'J' followed by 'G' and 'A', with a long horizontal stroke extending to the right.

---

**Julien GAVALDON**  
Président du Directoire

# A d n P a r i s

Société de Commissariat aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris

109, rue de Courcelles - 75017 PARIS

4, rue du Bulloz - PAE Les Glaisins - 74940 ANNECY LE VIEUX

## (groupe) astek

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 502.349 €uros

Siège social : Les Patios - Bâtiment D - 77 - 81 ter, rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE

489 800 805 RCS NANTERRE

**Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes consolidés**

(exercice clos le 31 décembre 2020)

# (g r o u p e) a s t e k

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 502.349 €uros

Siège social : Les Patios - Bâtiment D - 77 – 81 ter, rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE

489 800 805 RCS NANTERRE

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes consolidés

(exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'assemblée générale de la société groupe (astek):

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société (groupe) astek relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Écarts d'acquisition** : le paragraphe « *Regroupement d'entreprise et écart d'acquisition* » de la note 2.5 « *Méthodes et règles d'évaluation* » et la note 4.1 « *Écarts d'acquisition* » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des écarts d'acquisition. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes et des informations fournies en annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

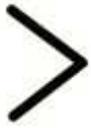
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 19 mai 2021.

**Pour Adn Paris,**  
Société de Commissaires aux Comptes :



**Philippe SIXDENIER,**  
Mandataire social



---

Rapport financier annuel  
des comptes consolidés  
Groupe Astek

31 décembre 2020

---



**Groupe Astek**  
Les Patios, Bâtiment D  
77-81ter, rue Marcel Dassault  
92 100 Boulogne Billancourt



# Table Des Matières

<b>1. ETATS FINANCIERS</b>	<b>4</b>
1.1 ETAT DE SITUATION FINANCIERE – BILAN CONSOLIDE	4
1.2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	5
1.3 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	6
1.4 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	7
<b>2. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITE DE CONSOLIDATION, METHODE ET REGLES D’EVALUATION</b>	<b>8</b>
2.1 FAITS MARQUANTS DE L’EXERCICE	8
❖ <i>Rachat du Groupe INEAT</i>	8
❖ <i>Rachat de la filiale MERITEK</i>	9
❖ <i>Restructuration des filiales au Canada</i>	9
❖ <i>Restructuration des filiales en Espagne</i>	9
2.2 LA SOCIETE	9
2.3 REFERENTIEL COMPTABLE	10
❖ <i>Le Référentiel</i>	10
❖ <i>Nouvelles normes et interprétations IFRS</i>	10
2.4 MODALITES DE CONSOLIDATION	11
❖ <i>Filiales</i>	11
❖ <i>Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées</i>	12
2.5 METHODES ET REGLES D’EVALUATION	12
❖ <i>Utilisation d’estimations et exercice du jugement</i>	12
❖ <i>Regroupement d’entreprise et écart d’acquisition</i>	13
❖ <i>Autres immobilisations incorporelles</i>	14
❖ <i>Immobilisations corporelles</i>	15
❖ <i>Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles</i>	15
❖ <i>Actifs financiers</i>	16
❖ <i>Créances clients et autres créances courantes</i>	16
❖ <i>Trésorerie et équivalents</i>	16
❖ <i>Opérations en devises – méthodes de conversion</i>	17
❖ <i>Résultat par action</i>	17
❖ <i>Provisions pour risques et charges et passifs éventuels</i>	17
❖ <i>Emprunts et autres passifs financiers</i>	18
❖ <i>Impôts différés</i>	18
❖ <i>Crédit impôt recherche</i>	19
❖ <i>Engagements de retraite et prestations assimilées</i>	19
❖ <i>Subventions d’investissements</i>	19
❖ <i>Fait générateur du chiffre d’affaires</i>	20
❖ <i>Autres produits et charges opérationnels</i>	20

❖	<i>Instruments financiers</i> .....	21
❖	<i>Contrat d'affacturage</i> .....	21
❖	<i>Actions propres</i> .....	21
❖	<i>Paiements en action</i> .....	21
<b>3.</b>	<b>PERIMETRE DE CONSOLIDATION</b> .....	<b>23</b>
❖	<i>Présentation de la maison mère</i> .....	23
❖	<i>Identité des sociétés du groupe et détention</i> .....	23
<b>4.</b>	<b>DETAIL DES COMPTES DU BILAN</b> .....	<b>24</b>
4.1	ECARTS D'ACQUISITION.....	24
4.2	DROIT D'UTILISATION IFRS 16 ET DETTES DE LOCATION.....	25
4.3	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	26
4.4	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	26
4.5	IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	27
4.6	CREANCES.....	27
4.7	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES ET VENTILATION PAR ECHEANCE.....	28
4.8	AUTRES DETTES.....	29
4.9	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES.....	29
4.10	IMPOTS DIFFERES.....	30
<b>5.</b>	<b>DETAIL DES COMPTES DU RESULTAT</b> .....	<b>31</b>
5.1	CHARGES DE PERSONNEL.....	31
5.2	LES CHARGES EXTERNES.....	31
5.3	LES AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATIONS.....	32
5.4	LES AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS.....	32
5.5	RESULTAT FINANCIER.....	32
5.6	IMPOTS.....	32
<b>6.</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS ANNEXES</b> .....	<b>33</b>
6.1	GESTION DES RISQUES FINANCIERS.....	33
6.2	REMUNERATION DES DIRIGEANTS.....	33
6.3	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES.....	34
6.4	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	34
6.5	EFFECTIF MOYEN.....	35
6.6	EVENEMENTS POST CLOTURE.....	35
❖	<i>La crise COVID 19</i> .....	35
❖	<i>Acquisition du Groupe IMMUNE IT</i> .....	35
❖	<i>Restructuration des filiales du sous-groupe INTITEK</i> .....	36

## 1. ETATS FINANCIERS

### 1.1 Etat de situation financière – Bilan Consolidé

ACTIF	Note	2020.12	2019.12
<i>En milliers d'euros</i>			
Ecart d'acquisition	4.1	100 299	85 674
Droit d'utilisation - IFRS 16	4.2	12 274	12 939
Immobilisations incorporelles	4.3	471	228
Immobilisations corporelles	4.4	2 181	1 491
Autres actifs financiers	4.5	2 836	2 012
Impôts différés		1 842	1 604
Autres actifs long terme		8	1
<b>Total Actifs non-courants</b>		<b>119 911</b>	<b>103 949</b>
Stocks et en-cours		179	443
Clients et autres débiteurs	4.6	84 605	81 325
Créances d'impôt	4.6	11 523	10 224
Autres actifs courants	4.6	2 905	2 538
VMP et autres placements		1 360	1 036
Disponibilités		20 692	11 246
<b>Total des Actifs courants</b>		<b>121 264</b>	<b>106 812</b>
<b>Total Actif</b>		<b>241 176</b>	<b>210 761</b>
<b>PASSIF</b>			
<i>En milliers d'euros</i>			
Capital		502	494
Primes liées au capital		14 600	13 416
Actions propres		0	0
Autres réserves		-947	-262
Résultats accumulés		47 394	40 105
<b>Total Capitaux propres, part du groupe</b>		<b>61 550</b>	<b>53 753</b>
Intérêts minoritaires		1 018	291
<b>Total des capitaux propres</b>	1.4	<b>62 569</b>	<b>54 045</b>
Emprunts et dettes financières	4.7	64 064	37 935
Dettes de loyers IFRS 16 - non courant	4.7	9 440	10 075
Engagements envers le personnel	4.9	2 965	2 982
Autres provisions	4.9	6 864	6 609
Impôts différés	4.10	83	103
Autres passifs long terme		3 117	4 644
<b>Total passifs non courants</b>		<b>86 533</b>	<b>62 348</b>
Emprunts et concours bancaires	4.7	18 089	26 697
Dettes de loyers IFRS 16 - courant	4.7	3 269	3 039
Fournisseurs et autres créditeurs	4.8	65 341	57 663
Dettes d'impôt	4.8	740	1 131
Autres passifs courants	4.8	4 635	5 839
<b>Total passifs courants</b>		<b>92 074</b>	<b>94 368</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>178 607</b>	<b>156 717</b>
<b>Total Passif</b>		<b>241 176</b>	<b>210 761</b>

## 1.2 Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RESULTAT <i>En milliers d'euros</i>	Note	2020.12	2019.12
<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>251 016</b>	<b>241 115</b>
Autres produits de l'activité		642	373
Achats consommés	5.2	-1 017	-1 044
Charges externes	5.2	-72 947	-54 780
Charges de personnel	5.1	-153 388	-164 657
Impôts et taxes		-3 374	-3 162
Dotation aux amortissements		-4 545	-3 351
Dotation aux dépréciations et provisions		-2 287	-666
Variation des stocks d'en-cours et produits finis		-43	-6
Autres produits et charges d'exploitation	5.3	3 399	3 183
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>17 456</b>	<b>17 005</b>
Autres produits et charges opérationnels	5.4	-1 143	996
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>16 313</b>	<b>18 001</b>
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>5.5</b>	<b>-4 315</b>	<b>-1 853</b>
Autres produits et charges financiers	5.5	-786	-626
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>11 212</b>	<b>15 522</b>
Impôts sur les bénéfices	5.6	-3 520	-5 341
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>7 692</b>	<b>10 181</b>
Intérêts minoritaires		328	313
<b>Résultat net Part du groupe</b>		<b>7 364</b>	<b>9 868</b>

Au cours de l'exercice 2020, le Groupe ASTEK poursuit sa stratégie de croissance externe. Il a pris le contrôle du Groupe INEAT (mi-Décembre 2020) et étend son expertise au e-commerce et se renforce géographiquement sur Lille.

La société ASTEK CANADA, détenue par la société ASTEK INTERNATIONAL, a procédé à l'achat d'une nouvelle filiale au Canada (fin Novembre 2020), dénommée MERITEK qui conforte ses positions en Amérique du Nord.

Ces sociétés ayant été acquises fin d'année, seul le bilan de clôture a été intégré.

Si la prise de contrôle de ces acquisitions avait eu lieu au 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice, soit une année complète, les principaux indicateurs du compte de résultat auraient été les suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	2020	2020
	Publié	Proforma
Chiffre d'affaires	251 016	290 193
Résultat opérationnel courant	17 456	16 680
Résultat net de l'ensemble consolidé	6 758	5 503

### 1.3 Tableau de flux de trésorerie consolidé

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE <i>En milliers d'euros</i>	2020.12	2019.12
<b>Résultat net total consolidé</b>	<b>7 692</b>	<b>10 181</b>
<b>Ajustements</b>		
Elim. des amortissements et provisions	4 927	-2 529
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	42	19
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>12 660</b>	<b>7 671</b>
Elim. de la charge (produit) d'impôt	3 520	5 341
Elim. du coût de l'endettement financier net	4 315	1 853
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>20 495</b>	<b>14 865</b>
Incidence de la variation des stocks	-2 850	-154
Incidence de la variation des créances clients	8 588	4 944
Incidence de la variation des dettes fournisseurs	-4 841	-7 556
Incidence de la variation des frais d'émission d'emprunts	-647	-970
Impôts payés	-5 406	-5 190
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>15 339</b>	<b>5 939</b>
Incidence des variations de périmètre	-13 104	-37 003
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-2 088	-612
Variation des prêts et avances consentis	-730	57
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		46
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>-15 941</b>	<b>-37 512</b>
Augmentation / réduction de capital de capital	1 799	10 672
Cession (acquisition) nette d'actions propres		
Emission d'emprunts	37 342	37 224
Remboursement d'emprunts	-23 614	-6 254
Intérêts financiers nets versés	-4 315	-1 853
Autres flux liés aux opérations de financement		
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>11 211</b>	<b>39 789</b>
Incidence de la variation des taux de change	-467	30
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>10 142</b>	<b>8 247</b>
Trésorerie d'ouverture	11 684	3 437
Trésorerie de clôture	21 826	11 684
<b>Trésorerie Active</b>	<b>22 095</b>	<b>12 282</b>
<i>VMP</i>	1 403	1 036
<i>Disponibilité</i>	20 692	11 246
<b>Trésorerie Passive - Concours Bancaires Courants</b>	<b>269</b>	<b>598</b>
<b>Trésorerie Nette</b>	<b>21 826</b>	<b>11 684</b>

La notion de trésorerie nette utilisée par le Groupe correspond à la trésorerie immédiatement disponible, au sens de la norme IAS 7 et du tableau de flux de trésorerie.

## 1.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES <i>En milliers d'euros</i>	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Réserves et reports à nouveau	Résultat	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
<b>CAPITAUX PROPRES 2018.12</b>	<b>423</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>24 044</b>	<b>8 647</b>	<b>33 114</b>	<b>21</b>	<b>33 135</b>
Opération sur le capital	71	13 416		- 2 815		10 672		10 672
Affectation du résultat N-1				8 647	- 8 647	-		-
Distribution de dividendes						-		-
Résultat net de l'exercice					9 868	9 868	313	10 181
Ecart de conversion				25		25	- 14	11
Autres retraitements				74		74	- 29	45
<b>CAPITAUX PROPRES 2019.12</b>	<b>494</b>	<b>13 416</b>	<b>0</b>	<b>29 975</b>	<b>9 868</b>	<b>53 753</b>	<b>291</b>	<b>54 044</b>
Opération sur le capital (*)	8	1 184		15		1 207		1 207
Affectation du résultat N-1				9 868	- 9 868	-		-
Distribution de dividendes						-		-
Résultat net de l'exercice					7 364	7 364	328	7 692
Ecart de conversion				- 685		- 685	- 7	- 692
Autres retraitements (**)				- 89		- 89	406	317
<b>CAPITAUX PROPRES 2020.12</b>	<b>502</b>	<b>14 600</b>	<b>0</b>	<b>39 084</b>	<b>7 364</b>	<b>61 550</b>	<b>1 018</b>	<b>62 568</b>

(\*) La société (groupe) astek a procédé, en juin 2019 au rachat de l'intégralité des actions de la société INTITEK dont la majorité des titres était détenus par la société ROBINSON TECHNOLOGIES. Dans le cadre de cette opération, il avait été conclu un contrat d'apport de titre en date du 28 juin 2019 entre la société (groupe) astek et la société ROBINSON TECHNOLOGIES, donnant lieu à une première augmentation de capital et à l'émission d'actions nouvelles au profit de la société ROBINSON TECHNOLOGIES. Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 juillet 2020, il a été décidé de verser le complément de prix convenu, conformément aux dispositions du contrat d'apport. Suite à cette seconde augmentation de capital, le capital a donc été porté de 494.400 €uros à 502.349 €uros, par l'émission de 7.949 actions nouvelles d'une valeur de 1 €uro chacune.

(\*\*) Impact du rachat de la société INTITEK CANADA par ASTEK CANADA qui s'est effectué dans les mêmes proportions de détention d'ASTEK CANADA, soit 60% par ASTEK INTERNATIONA et 40% par Gestion Manager. Cette acquisition s'est matérialisée par la création de 2 257 000 actions de catégories « E » chez ASTEK CANADA.

## 2. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITE DE CONSOLIDATION, METHODE ET REGLES D’EVALUATION

### 2.1 Faits marquants de l’exercice

L’année 2020 a été, et restera avant tout, « l’année COVID ».

Cette crise sanitaire a touché progressivement l’ensemble des géographies dans lesquelles le Groupe opère. Celui-ci a été différemment affecté selon les secteurs d’activités et les pays.

Face à cette crise sanitaire, ASTEK a eu comme priorité de préserver la sécurité et la santé de ses salariés. Le travail a été organisé dans le respect des recommandations des Autorités de Santé : le télétravail a été déployé de façon massive.

Le Groupe a également actionné les mesures de soutiens suivantes :

- Mise en place de PGE (10 millions d’euros)
- Activité partielle ou équivalent (France, Espagne, Singapour, Canada).

Suite à la levée de fond effectuée en 2019 auprès de son partenaire TIKEHAU INVESTMENT MANAGEMENT, le Groupe a pu poursuivre malgré le contexte sa dynamique de croissance externe tant en France qu’à l’étranger.

La durée et les incidences futures liées à cette crise sanitaire sont difficiles à estimer de façon précise ainsi que l’impact sur les résultats et la situation financière du Groupe dans les prochains mois. Dans ce contexte, le Groupe a procédé à des tests réguliers de liquidité depuis le début de la crise et possède à date une trésorerie et des lignes de trésorerie immédiatement disponibles qui permettent de pas remettre en cause le principe de continuité d’exploitation.

#### ❖ **Rachat du Groupe INEAT**

Le 16 décembre 2020, le Groupe ASTEK a pris le contrôle du Groupe INEAT en opérant le rachat de la totalité des actions des cinq sociétés françaises composant le Groupe par l’intermédiaire de sa filiale INTITEK, à savoir les sociétés INEAT SOLUTION, INEAT ITMS, INEAT LILLE, INEAT PARIS et INEAT LYON. Les filiales étrangères situées au Canada et en Asie ont également intégré le Groupe.

Grace à cette opération, le Groupe ASTEK sera en mesure de renforcer encore sa couverture territoriale en France et à l’international, notamment dans le nord de la France, au Canada et en Asie. L’acquisition du Groupe INEAT permettra également au Groupe ASTEK d’acquérir de nouvelles compétences notamment dans les domaines de la conception mécanique, de l’électronique, du e-commerce et de l’Internet des objets et d’attirer toujours plus de nouveaux talents, enjeu crucial de ce secteur.

Le montant du goodwill s’élève à 10 millions d’euros.

### ❖ **Rachat de la filiale MERITEK**

Par résolution en date du 1er décembre 2020, le Conseil d'administration de la société ASTEK CANADA a autorisé le rachat de la totalité des titres de la société MERITEK, société de droit canadien, ayant son siège social au 550-5125 rue du Trianon à Montréal H1M2S5.

L'objectif de cette implantation est d'accroître et de diversifier la présence du Groupe au Canada, déjà fortement implanté avec la société ASTEK CANADA dans ce pays.

Le montant du goodwill généré s'élève à 3,8 millions d'euros.

### ❖ **Restructuration des filiales au Canada**

Dans la cadre d'une restructuration visant à simplifier l'organigramme juridique du Groupe au Canada, le Conseil d'administration de la société ASTEK CANADA a autorisé le 31 octobre 2020 :

- le rachat de la totalité des titres de la société INTITEK TMA CANADA auprès de la société INTITEK INTERNATIONAL, société sœur de la société ASTEK INTERNATIONAL ;
- la cession de l'ensemble des actifs et passifs de la société INTITEK TMA CANADA au profit de la société ASTEK CANADA, nouvel associé unique.

Le Conseil d'administration de la société INTITEK TMA CANADA a ainsi, en date du même jour, pris acte du transfert de l'ensemble de ses droits et obligations au profit de son associé unique et voté sa dissolution.

### ❖ **Restructuration des filiales en Espagne**

Dans la cadre d'une restructuration visant à simplifier l'organigramme juridique du Groupe en Espagne, la société ASTEK INTERNATIONAL a cédé le 23 juillet 2020, la totalité des titres de la société ASTEK INNOVATION IBERIA à la société INTITEK INTERNATIONAL, pour un montant d'un Euro. Postérieurement, il a été procédé à la fusion des deux entités espagnoles détenues par la société INTITEK INTERNATIONAL, la société INTITEK-TMA IBERICA absorbant la société ASTEK INNOVATION IBERIA.

## **2.2 La société**

---

Les états financiers consolidés ci-joint présentent les opérations de la société (groupe) Astek et de ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées.

Son siège social est situé à Boulogne-Billancourt.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2020 ont été arrêtés par le Directoire le 18 mai 2020. Les comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros arrondis au millier d'euros le plus proche.

Conformément aux prescriptions IFRS, les états financiers consolidés du Groupe sont préparés sur la base du coût historique à l'exception de certains actifs et passifs financiers qui sont évalués et enregistrés à leur juste valeur.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans les perspectives d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de la période ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de la période constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

## 2.3 Référentiel comptable

---

### ❖ Le Référentiel

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2020 et qui sont d'application obligatoire à cette date, avec, en comparatif, l'exercice 2019 établi selon le même référentiel.

Les normes internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards), les interprétations de l'IFRS IC (International Financial Reporting Standard Interpretation Committee) et du SIC (Standard Interpretations Committee).

L'ensemble des textes adoptés par l'Union Européenne est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/finance/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/finance/accounting/ias/index_fr.htm).

### ❖ Nouvelles normes et interprétations IFRS

Les nouvelles normes et amendements aux normes existantes, entrant en vigueur au 1er janvier 2020 n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

- Amendement d'IFRS 3 : modification de la définition d'une activité ;
- Amendements d'IAS 1 et d'IAS 8 : modification de la définition du terme « significatif » ;
- Amendement d'IFRS 16 : allègements de loyers liés à la COVID-19 ;
- Réforme des taux d'intérêt de référence : modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7.

Les principes comptables retenus sont conformes à ceux utilisés lors de la préparation des états financiers consolidés pour la période close le 31 décembre 2019.

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée de normes, amendements et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2020. Ces textes sont les suivants :

- IFRS 17 « Contrats d'assurance »
- Amendement IAS 1 sur le classement des passifs en tant que passifs courants et non courants.
- Amendement d'IAS 16 : produits générés par une immobilisations avant son usage prévu ;
- Amendement IAS 37 : contrats déficitaires – coûts d'exécution du contrat ;
- Amendements IFRS 4 : Prolongation de l'exemption temporaire de l'application d'IFRS 4 & 9
- Amélioration annuelle des IFRS cycle 2018 -2020 ;
- Réforme des taux d'intérêt de référence -Phase 2
- Amendements IAS 39, IFRS 4, IFRS 7, IFRS 9, et IFRS 16

## 2.4 Modalités de consolidation

---

L'intégration globale est pratiquée pour toutes les filiales dont le Groupe détient directement et indirectement le contrôle exclusif.

Dans le cas de sociétés, sous influence notable (en règle générale une détention inférieure à la moitié des droits de vote) la méthode de mise en équivalence est retenue.

Au 31 décembre 2020, les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux retraités pour être mis en conformité avec les principes comptables retenus par le Groupe.

Toutes les transactions significatives entre les Sociétés consolidées ainsi que les profits internes non réalisés, sont éliminés.

Le compte de résultat consolidé intègre les comptes de résultat des sociétés acquises à compter de leur date d'acquisition. Pour les filiales cédées en cours d'exercice ou dont le contrôle a été perdu, seuls les résultats de la période antérieure à la date de cession sont retenus dans le compte de résultat consolidé.

Le Groupe ne contrôle pas d'entités ad hoc.

### ❖ Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les états financiers des filiales significatives sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

(Groupe) Astek détient plus de la moitié des droits de vote dans toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.

La liste des sociétés appartenant au périmètre de consolidation est précisée en note 4.

Après identification des opérations intragroupes, l'ensemble des créances et dettes ainsi que des charges et des produits relatifs à ces opérations ont été éliminés des comptes consolidés.

#### ❖ **Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées**

Les états financiers couvrent une période 12 mois.

La société (groupe) Astek ainsi que ses filiales clôturent leur exercice social le 31 décembre.

## **2.5 Méthodes et règles d'évaluation**

---

Les principes et méthodes d'évaluation appliqués par le groupe sont détaillés dans les paragraphes suivants.

#### ❖ **Utilisation d'estimations et exercice du jugement**

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction, l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels en date de l'arrêté. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vue des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Elles concernent principalement :

- L'évaluation de la valeur recouvrable des goodwill qui font au minimum annuellement l'objet d'un test de perte de valeur ;
- La reconnaissance du chiffre d'affaires sur les contrats et des coûts associés liés aux contrats à long terme dont les volumes de production sont fondés sur des hypothèses opérationnelles,
- La reconnaissance d'impôts différés actifs,
- Les tests de valeurs les provisions courantes et non courantes et des engagements de retraite.

Le Groupe a pris en considération l'environnement économique et financier dans ses estimations notamment pour l'élaboration de ses business plans et dans les différents taux d'actualisation utilisés à la fois pour les tests de valeur et les calculs des provisions.

### ❖ **Regroupement d'entreprise et écart d'acquisition**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition conformément à IFRS 3 révisée.

Le coût d'une acquisition correspond à la contrepartie transférée (complément de prix inclus), mesurée à la juste valeur le jour de l'acquisition, majorée du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle et le cas échéant de la juste valeur de la participation antérieurement détenue.

Pour chaque regroupement d'entreprises, l'acquéreur a le choix d'évaluer les participations ne donnant pas le contrôle, soit à la juste valeur (écart d'acquisition complet) soit pour la quote-part dans la juste valeur de l'actif net de l'entité acquise.

Les frais d'acquisition supportés sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle les services correspondants sont reçus.

Lorsque le Groupe acquiert une entreprise, il évalue les actifs et passifs de l'entité acquise à leur juste valeur à la date d'acquisition. Cette juste valeur constitue la valeur d'entrée des actifs et passifs acquis, qui sont ensuite évalués conformément aux différentes normes auxquelles ils se rattachent.

Le goodwill est déterminé par différence entre le coût d'acquisition tel que défini ci-dessus, et la juste valeur des actifs et passifs acquis.

Lorsque le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, l'investissement détenu par l'acquéreur antérieurement à la prise de contrôle est mesuré à sa juste valeur à la date d'acquisition et la différence avec sa valeur comptable antérieure est reconnue en résultat.

Les compléments de prix sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition. Tout ajustement de ces compléments de prix postérieurement à l'acquisition est comptabilisé en résultat de période, sauf s'il intervient pendant le délai d'affectation (soit 1 an après la date d'acquisition) et qu'il résulte de nouvelles informations permettant d'affiner l'évaluation à la date de prise du contrôle. Dans ce cas, l'ajustement est comptabilisé en contrepartie de l'écart d'acquisition.

---

### ❖ **Autres immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition (immobilisations incorporelles acquises auprès d'un tiers) ou de production (immobilisations générales en interne) selon la norme IAS 38.

Les immobilisations incorporelles peuvent être amorties, le cas échéant, sur des périodes qui correspondent à leur protection légale ou à leur durée d'utilisation prévue.

- **Dépenses de recherche et de développement**

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de recherche appliquée supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement, c'est-à-dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un plan ou un modèle en vue de la fabrication de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisées en tant qu'immobilisation les critères suivants sont remplis:

- ✓ démonstration de la faisabilité technique du projet et de la disponibilité des ressources pour achever le développement,
- ✓ son intention d'achever l'actif incorporel et de l'utiliser ou de le vendre,
- ✓ sa capacité à l'utiliser ou la vendre,
- ✓ la manière dont l'actif génèrera des avantages économiques futurs ainsi que le chiffrage de ces avantages économiques futurs,
- ✓ la disponibilité actuelle ou future des ressources nécessaires pour réaliser le projet,
- ✓ sa capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif.

Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent notamment les coûts de la main d'œuvre directe et les frais de sous-traitance. Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur éventuelles. Elles sont amorties sur la durée probable d'utilisation.

Ces frais de recherche et développement sont amortis sur une durée maximale de 5 ans.

- **Autres immobilisations incorporelles**

Les logiciels sont immobilisés et font l'objet d'un amortissement sur leur durée d'utilité, soit 1 à 3 ans.

### ❖ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif du bilan, en tenant compte des conditions prévues par la norme IAS16, à leur coût historique amorti, diminué des pertes de valeur. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les dépenses ultérieures (dépenses de remplacement et dépenses de mise en conformité) sont immobilisées et amorties sur la durée d'utilité restante de l'immobilisation à laquelle elles se rattachent. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Comme le prévoit la norme IAS 16, chaque partie d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'élément est amorti séparément (amortissement par composants). L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Il est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une valeur résiduelle éventuelle.

Les immobilisations sont amorties selon leur durée d'utilité, comme suit :

Agencements et aménagements .....	3 à 10 ans
Installations techniques .....	10 ans
Matériel et outillage industriel .....	3 ans
Matériel bureautique et informatique .....	3 à 5 ans
Matériels de transport .....	3 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité attendues sont revues à chaque clôture.

Les plus ou moins-values de cession résultent de la différence entre le prix de vente et la valeur nette comptable des éléments d'actif cédés.

### ❖ Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur d'utilité des immobilisations incorporelles et corporelles est testée dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur à la date d'établissement des comptes, et au moins une fois par an en ce qui concerne les goodwill et les immobilisations incorporelles non mises en service à la date d'arrêté.

Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque entité générant ses flux propres de trésorerie (Unités Génératrices de Trésorerie). Ces entités correspondent à des filiales ou des zones géographiques dans lesquelles le Groupe est implanté, dont l'activité continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. L'évaluation de la valeur recouvrable de chaque UGT, s'appuyant notamment sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisée, est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire et prévisionnel, étendus sur un horizon de 5 ans, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Des taux d'actualisation et de croissance à long terme sur la période au-delà de 7 ans, appréciés à partir d'analyses du secteur dans lequel le Groupe exerce son activité, sont appliqués à l'ensemble des évaluations des entités générant leur flux propres de trésorerie.

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée en priorité aux goodwill, puis à la réduction des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité, et reconnue en résultat opérationnel.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut être reprise.

### ❖ **Actifs financiers**

Les placements et autres dépôts et cautionnements ayant une échéance fixée supérieure à un an, que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance, sont classés en tant qu'actifs non courants. Les participations dans les sociétés non consolidées sont analysées comme des actifs financiers disponibles à la vente. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, en l'absence de marché actif ne permettant pas de déterminer leur juste valeur de façon fiable. En cas de baisse significative ou durable de leur valeur d'utilité une perte de valeur est constatée. La valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation de chaque société. Les critères généralement retenus sont la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

### ❖ **Créances clients et autres créances courantes**

Les créances d'exploitation comprennent principalement des créances clients qui correspondent à la juste valeur de la contrepartie à recevoir. La valeur nominale d'origine des créances est diminuée le cas échéant du montant des pertes de valeur liées au risque de non recouvrabilité partielle ou totale des créances.

Les créances échues font l'objet des dépréciations suivantes :

- ✓ Les créances de plus de douze mois ou en statut contentieux sont provisionnées à 100%.
- ✓ Les créances échues depuis plus de 6 mois sont provisionnées à 60%.
- ✓ Les créances échues depuis plus de 3 mois sont provisionnées à 30%.

### ❖ **Trésorerie et équivalents**

La ligne « Trésorerie et équivalents » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles soumis à un risque négligeable de variation de valeur. Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en « produits de trésorerie ». La trésorerie nette retenue pour le tableau des flux financiers inclut également les découverts bancaires et les lignes de trésorerie court terme.

### ❖ Opérations en devises – méthodes de conversion

#### • Transactions libellées en devises étrangères :

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en produits ou en charges.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

#### • États financiers libellés en devises :

Les actifs et les passifs des sociétés intégrées au périmètre et exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture, à l'exception de la situation nette qui est conservée à sa valeur historique. Les produits et les charges de ces sociétés, sont convertis en euros en utilisant les taux moyens de la période. Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

### ❖ Résultat par action

L'information présentée est calculée selon les principes suivants :

- **résultat de base par action** : le résultat de la période (part du Groupe) est rapporté au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période après déduction des actions propres détenues au cours de la période. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation est une moyenne annuelle pondérée ajustée du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période et calculée en fonction de la date d'émission des actions au cours de l'exercice ;
- **résultat dilué par action** : le résultat de la période (part du Groupe) ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, pris en compte pour le calcul du résultat de base par action, sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives : options de souscription d'actions et actions gratuites.

### ❖ Provisions pour risques et charges et passifs éventuels

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » une provision est constituée lorsque le groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés qui génèrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente et que les sorties futures de trésorerie peuvent être estimées de manière fiable.

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain découlant de litiges commerciaux, prud'homaux ou d'autres risques.

De manière générale, chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

#### ❖ **Emprunts et autres passifs financiers**

Les emprunts et autres passifs financiers comprennent les emprunts auprès des établissements de crédit (banques et organismes de location financement ainsi que les emprunts obligataires). Les passifs financiers sont enregistrés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Dans le cas des dettes d'exploitation, elles ont des échéances inférieures à un an à l'origine, leur valeur nominale constitue donc une bonne approximation de ces dettes.

#### ❖ **Impôts différés**

Les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte du décalage temporel entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable. Les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés en compte de résultat ou en capitaux propres, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les impôts différés sont comptabilisés respectivement en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice, selon qu'ils se rapportent à des éléments eux-mêmes enregistrés en compte de résultat ou en capitaux propres.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés, permettant à l'actif d'impôt différé d'être utilisé. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture, de sorte que celle-ci sera réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs impôts différés. Inversement, une telle réduction sera reprise dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si les filiales ont le droit de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et simultanément.

### ❖ **Crédit impôt recherche**

Le crédit d'impôt recherche est considéré comme relevant de la norme IAS 20 Subventions publiques. La part du crédit impôt recherche, affectable aux frais de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles, est comptabilisée en diminution de cet actif.

Le produit de crédit impôt recherche relatif aux frais de recherche et éventuellement aux frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des dépenses en autres produits d'exploitation.

### ❖ **Engagements de retraite et prestations assimilées**

Le Groupe est essentiellement soumis à des régimes de retraite à cotisations définies.

Les régimes à cotisations définies font l'objet de versements par les salariés et par les sociétés du Groupe auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite. Les obligations du Groupe se limitent au paiement de ces cotisations qui sont donc enregistrées en compte de résultat dès qu'elles sont encourues.

Le groupe est également soumis à des régimes de retraite à prestations définies. Les régimes à prestations définies concernent les avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires pour lesquelles le Groupe est engagé. Ces engagements font l'objet d'un calcul de provision, effectué en estimant le montant des avantages que les employés auront accumulé en contrepartie des services rendus, selon la méthode des unités de crédit projetées. Au sein du Groupe, les régimes à prestations définies correspondent aux indemnités de départ en retraite. Les indemnités de départ en retraite sont directement liées à l'application de la convention collective.

Elles concernent les indemnités à verser en cas de départ volontaire ou de mise en retraite des salariés. Les prestations ainsi calculées sont actualisées et comptabilisées au bilan.

Les engagements en matière de départ à la retraite sont provisionnés au 31 décembre 2020 après prise en compte d'un coefficient d'actualisation de 0,68%.

Ce montant est déterminé en fonction des conditions conventionnelles de départ, l'ancienneté des salariés étant calculée à la date de leur départ éventuel à la retraite à l'âge de 67 ans. Il tient compte de la probabilité que le salarié quitte la société avant d'atteindre l'âge du départ en retraite.

L'ensemble de ces coûts, charges sociales incluses, est provisionné et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés.

### ❖ **Subventions d'investissements**

Les subventions d'investissement représentent l'ensemble des subventions accordées au groupe dans le cadre du développement de son activité.

## ❖ **Fait générateur du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires est comptabilisé conformément aux dispositions de la norme IFRS 15.

Le chiffre d'affaires provenant de la majorité des contrats est comptabilisé comme une obligation de performance unique dont le transfert du contrôle est effectué au fur et à mesure de l'avancement des contrats.

- **Ventes de marchandises**

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

- **Prestations de services**

Pour l'ensemble des typologies de contrats (Régie, Forfait ou Unités d'œuvre), le chiffre d'affaires et la marge sont constatés en fonction de l'avancement de chacune des affaires. Pour les affaires au forfait, les prestations sont évaluées sur la base des travaux réalisés en tenant compte d'une estimation du reste à faire pour achever le contrat.

Le revenu des contrats au forfait dont l'exécution est effectuée sur plusieurs exercices est évalué à la clôture selon la méthode de l'avancement, sous déduction des éventuelles pertes à terminaison et comptabilisé en factures à établir.

Pour tous les types d'affaires, lorsque la production réalisée est supérieure à la facturation émise, la différence est enregistrée en « facture à établir » à l'actif du bilan sous la rubrique « Clients et comptes rattachés ». A l'inverse, lorsque la facturation est supérieure à la production réalisée, la différence est enregistrée en « produits constaté d'avance » au passif du bilan sous la rubrique « Fournisseurs et autres débiteurs ».

- **Commissions**

Les ventes réalisées à travers un mandat de facturation donnent lieu à un chiffre d'affaires équivalent à la marge brute générée .

## ❖ **Autres produits et charges opérationnels**

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles le groupe est engagé dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Les autres « produits et charges opérationnels » sont constitués des produits et charges qui sont inhabituels, anormaux et peu fréquents, de montant particulièrement significatif que le Groupe présente de manière distincte pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. La présentation de ces éléments est effectuée selon la recommandation 2013-03 de l'ANC

## ❖ Instruments financiers

### Comptabilisation des dérivés non qualifiés de couverture

Les dérivés qui ne sont pas qualifiés d'opérations de couverture sont initialement et ultérieurement évalués à leur juste valeur.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées en « Autres produits financiers » ou « Autres charges financières » au compte de résultat.

## ❖ Contrat d'affacturage

La cession des créances commerciales, dans le cadre du contrat d'affacturage doit être analysée par référence à la norme IAS 39 qui prescrit une analyse en substance du contrat en fonction de trois critères principaux de déconsolidation des actifs financiers, applicables notamment aux cessions de créances, à savoir :

- ✓ l'expiration ou le transfert des droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif ;
- ✓ le transfert de la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif ;
- ✓ la perte du contrôle de l'actif.

Le Groupe ne remplit pas ces critères l'obligeant à présenter dans ces comptes la mobilisation de créances qui se traduit par :

- ✓ L'enregistrement de la créance cédée dans un compte courant, la contrepartie est en compte de dettes.

## ❖ Actions propres

Les actions propres détenues par le groupe sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

Tout impact lié aux actions propres au-delà du prix d'acquisition (frais, plus ou moins-value de cession des actions propres, effet impôt) est directement imputé en réserves consolidées.

## ❖ Paiements en action

Les dirigeants du groupe peuvent bénéficier d'attribution gratuite d'actions.

La norme IFRS 2 impose la comptabilisation d'une charge correspondant au coût des services reçus par l'entreprise en contrepartie des options attribuées. Le montant de cette charge est déterminé par référence à la valeur de l'option de souscription à la date d'attribution (cette charge n'est pas réévaluée au cours de la vie de l'option). La date d'attribution correspond à la date d'octroi des options.

Les attributions gratuites d'actions tiennent compte des conditions attachées à l'attribution et font l'objet d'un enregistrement linéaire entre la date d'attribution d'origine et la date d'acquisition définitive par les salariés, tout en intégrant la probabilité de présence des bénéficiaires à la date d'acquisition des droits.

Les avantages ainsi calculés sont comptabilisés en charges de personnel dans le compte de résultat en contrepartie des capitaux propres au passif des comptes consolidés.

### 3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

#### ❖ Présentation de la maison mère

(groupe) Astek est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance. Son capital social est de 502.349€, composé de 502.349 actions à 1€ de nominal.

#### ❖ Identité des sociétés du groupe et détention

Unités	2020.12			2019.12		
	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Méthode de conso.	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Méthode de conso.
Astek International	100,00 %	d'intérêt non valide	IG	100,00 %	99,73 %	IG
Astek Projets et Offres	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Astek SA	99,92 %	99,92 %	IG	99,92 %	99,92 %	IG
Astek Technology Australia PTY LTD	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Astek Belgique	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Astek Mauricius	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Astek Middle East IT	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Astek Polska	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Astek Quebec	-	-	NI	80,00 %	100,00 %	IG
Astek Shanghai Information Technology	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Astek Singapore Innovation Technologie PTE LTD	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Astek Suisse	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Astek Services LTD	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
CATEP	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Groupe Astek	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Astek Industrie	100,00 %	100,00 %	IG	99,99 %	99,99 %	IG
SEMANTYS	85,00 %	85,00 %	IG	85,00 %	85,00 %	IG
Via Consultant Informatique	60,00 %	60,00 %	IG	60,00 %	60,00 %	IG
ASTEK INNOVATION IBERIA	-	-	NI	100,00 %	100,00 %	IG
ASTEK MADAGASCAR	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
Astek Malaysia	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	99,73 %	IG
CORE SERVICES	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
PROSOFTLAB	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
INTITEK SA	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
INTITEK FOR INDUSTRY	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
INTITEK FOR PEOPLE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
INTITEK FOR MANUFACTURING	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
AXIBLE TECHNOLOGIES	99,99 %	99,99 %	IG	99,99 %	99,99 %	IG
INTITEK POLSKA	100,00 %	100,00 %	IG	85,00 %	85,00 %	IG
INTITEK IBERICA	94,93 %	94,93 %	IG	94,93 %	94,93 %	IG
INTITEK CANADA	100,00 %	100,00 %	NI	100,00 %	100,00 %	IG
INTITEK AMERICA	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
ASTEK SAUDI ARABIA	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
ASTEK HONG KONG	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
INTITEK INTERNATIONAL	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
MERITEK	60,00 %	100,00 %	IG	-	-	NI
DREAM IT	100,00 %	100,00 %	IG	-	-	NI
INEAT CANADA	100,00 %	100,00 %	IG	-	-	NI
INEAT CHINE	100,00 %	100,00 %	IG	-	-	NI
INEAT HONG KONG	100,00 %	100,00 %	IG	-	-	NI
INEAT ITMS	100,00 %	100,00 %	IG	-	-	NI
INEAT LILLE	100,00 %	100,00 %	IG	-	-	NI
INEAT LYON	100,00 %	100,00 %	IG	-	-	NI
INEAT PARIS	100,00 %	100,00 %	IG	-	-	NI
INEAT SOLUTION	100,00 %	100,00 %	IG	-	-	NI

Nomenclature des méthodes de consolidation : « NI » signifie Non Intégré, « IG » signifie Intégration Globale, « MEE » signifie Mise en équivalence et « FME » signifie Fausse Mise en Equivalence.

## 4. DETAIL DES COMPTES DU BILAN

### 4.1 Ecarts d'acquisition

En milliers d'euros	2019.12	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Autres variations de périmètre	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Autres	2020.12
Ecarts d'acquisition	91 430	15 194				-569		106 055
Amt/dép. écarts d'acquisition	-5 756							-5 756
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>85 674</b>	<b>15 194</b>				<b>-569</b>		<b>100 299</b>

GOODWILL En milliers d'euros	2020.12			2019.12
	Brut	Provision	Net	Net
UGT Groupe Astek	24 248	-	24 248	24 248
UGT Intitek	38 026	-	38 026	36 947
UGT Ineat	10 012	-	10 012	-
UGT Astek SA	9 710	-	9 710	9 710
UGT Astek Industrie / CATEP	10 639	1 643	8 996	8 996
UGT Astek Projets & Offres	4 067	4 067	-	-
UGT Semantys	909	-	909	909
UGT Astek Serivcios	46	46	-	-
UGT Astek Mauricius	72	-	72	72
UGT Astek Polska	3 171	-	3 171	3 396
UGT Astek Canada	5 155	-	5 155	1 396
<b>TOTAL</b>	<b>106 055</b>	<b>5 756</b>	<b>100 299</b>	<b>85 674</b>

Il est précisé que :

- ✓ les goodwill de sociétés acquises au cours de l'exercice sont comptabilisés en normes IFRS avec en particulier la comptabilisation à la juste valeur selon la norme IFRS 3 de tous les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables des sociétés entrant dans le périmètre.
- ✓ les goodwill concernant la société ASTEK généré avant le 31/12/05 a été évalué sur la base des capitaux propres consolidés de ce sous-groupe à cette date. C'est cette même valeur qui a été retenue comme valeur d'apport lors de la création de (GROUPE) ASTEK.
- ✓ Le goodwill concernant Astek Industrie (ex Incka et Axlog) est valorisé selon un prix de vente dans le cadre d'une cession non aboutie auprès d'une autre filiale. L'application de cette approche avait entraîné un complément de provisions de 1 438k€.

Les écarts d'acquisition sont regroupés par Unités Génératrices de Trésorerie qui sont le niveau auquel sont effectués les tests de dépréciation.

Les goodwill ont fait l'objet de tests de dépréciation reposant sur une combinaison des méthodes suivantes :

- Evaluation par les cash-flows actualisés des sociétés, les principaux paramètres étant :  
Prévision sur 5 ans puis projection à l'infini  
Taux d'actualisation avant impôt médian à 10%  
Taux de croissance avant impôt à l'infini médian à 2%
- Accompagnés d'une vérification de la cohérence :  
Du poids relatif de la valeur terminale  
Calcul de sensibilité effectué
- Multiples de sociétés comparables

La mise en œuvre de ce test n'a abouti à aucune dépréciation des UGT sur l'exercice 2020.

## 4.2 Droit d'utilisation IFRS 16 et dettes de location

Au 31 décembre 2020, à la date de transition et au cours de l'exercice, les principales incidences liées à l'application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » sont les suivantes :

En milliers d'euros	2019.12	Nouveaux contrats	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassements et mises au rebut	Changement de méthode	2020.12
Droit d'utilisation	15 625	1 090	-36		-314	1 901		789	19 055
<b>Droit d'utilisation - valeur brute</b>	<b>15 625</b>	<b>1 090</b>			<b>-314</b>	<b>1 901</b>		<b>789</b>	<b>19 055</b>
Amt / Dépr. Droit d'utilisation	-2 686			-3 577	112			-630	-6 781
<b>Amt / Dépr. Droit d'utilisation</b>	<b>-2 686</b>			<b>-3 577</b>	<b>112</b>			<b>-630</b>	<b>-6 781</b>
<b>Total valeur nette</b>	<b>12 939</b>	<b>1 090</b>		<b>-3 577</b>	<b>-201</b>	<b>1 901</b>		<b>159</b>	<b>12 274</b>

En milliers d'euros	2019.12	Nouveaux contrats	Remboursements emprunts	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	2020.12
<b>Dettes de loyers</b>	<b>13 114</b>	<b>1 097</b>	<b>-3 201</b>	<b>-201</b>	<b>1 901</b>	<b>12 709</b>
<b>Dettes non courantes</b>	<b>10 075</b>					<b>9 440</b>
<b>Dettes courantes</b>	<b>3 039</b>					<b>3 269</b>

- **Tableau des flux de trésorerie consolidés** : L'application d'IFRS 16 n'a pas d'impact sur le total des flux de trésorerie consolidés mais conduit à améliorer la marge brute d'autofinancement et in fine des flux générés par l'activité au détriment des flux liés aux opérations de financement. En 2020, la ligne « flux net de trésorerie liés aux opérations de financement » intègre les décaissements relatifs aux contrats de location pour un montant de 3,6 M€ (soit 3,2 M€ au titre du remboursement du principal de la dette de location et 0,4 M€ au titre des intérêts financiers versés).

- Compte de résultat consolidé** : L'application d'IFRS 16 a un impact faible sur le compte de résultat consolidé. Sur l'exercice 2020, le résultat net est impacté à hauteur de -0,3 M€ (avec un impact de +0,2 M€ sur le résultat opérationnel, de -0,6 M€ sur le résultat financier et +0,1 M€ sur la charge d'impôt).

### 4.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2019.12	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incidences des changements de méthodes	2020.12
Frais de développement	240								240
Concessions, brevets & droits similaires	56					625	-47		634
Logiciels	609	30	-1		-12	176	47		850
Immobilisations incorporelles en cours						184			184
Autres immobilisations incorporelles	550	2			-24	3	8		540
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 456</b>	<b>32</b>	<b>-1</b>		<b>-36</b>	<b>989</b>	<b>8</b>		<b>2 448</b>
Amt/Dép. frais développ.	-240								-240
Amt/Dép. conc. brevets & dts similaires	-49			-1		-524	43		-531
Amt/Dép. logiciels	-604		1	-19	8	-125	-43		-781
Amt/Dép. autres immos incorp.	-335			-97	16		-8		-425
<b>Amt/dép. immobilisations incorporelles</b>	<b>-1 228</b>		<b>1</b>	<b>-117</b>	<b>24</b>	<b>-649</b>	<b>-8</b>		<b>-1 978</b>
<b>Total valeur nette</b>	<b>228</b>	<b>32</b>		<b>-117</b>	<b>-12</b>	<b>339</b>			<b>470</b>

### 4.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se décomposent de la façon suivante :

En milliers d'euros	2019.12	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassements et mises au rebut	2020.12
Constructions	9					16		16
Installations tech, matériel & outillage	1 140	518	-1		-42	572	9	2 196
Matériel de bureau	1 365	92	-13		-24	362	-532	1 250
Matériel de transport	89		-22		-2			65
Matériel informatique	656	333	-8		-78	108	588	1 599
Immobilisations corporelles en cours	12	12			-1			23
Autres immobilisations corporelles	1 064	134	-435		-4		-64	694
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>4 336</b>	<b>1 088</b>	<b>-479</b>		<b>-152</b>	<b>1 059</b>	<b>1</b>	<b>5 844</b>
Amt/Dép. Matériel de bureau	-1 051		11	-77	20	-250	463	-884
Amt/Dép. Matériel transport	-86		22	-3	2			-64
Amt/Dép. Matériel informatique	-483		5	-178	66	-83	-518	-1 192
Amt/Dép. constructions	-9					-15	9	-15
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	-620		1	-238	23	-270	-9	-1 113
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	-596		435	-300	3		63	-395
<b>Amt/dép. immobilisations corporelles</b>	<b>-2 845</b>		<b>474</b>	<b>-797</b>	<b>114</b>	<b>-617</b>	<b>8</b>	<b>-3 663</b>
<b>Total valeur nette</b>	<b>1 491</b>	<b>1 088</b>	<b>-6</b>	<b>-797</b>	<b>-39</b>	<b>442</b>		<b>2 181</b>

## 4.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent essentiellement aux dépôts versés dans le cadre des contrats de location immobilière.

En milliers d'euros	2019.12	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incidences des changements de méthodes	2020.12
Titres de participation	362	20	-672		-8	52			374
Autres créances ratt à des participat. - non courant		580							580
Créances rattachées à des part. - courant	4								4
Titres immobilisés (AFS - non courant)	5								5
Titres immobilisés (AFS - courant)	12								12
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	1 830	181	-32		-5	407			2 062
Prêts, cautionn. & aut. créances - courants					-2				24
<b>Immobilisations financières</b>	<b>2 210</b>	<b>781</b>	<b>-704</b>		<b>-15</b>	<b>459</b>	<b>-230</b>		<b>3 062</b>
Dépréciations des titres	-198								-198
Dép. des titres immobilisés - courant	-4								-4
<b>Dép. immobilisations financières</b>	<b>-198</b>								<b>-202</b>
<b>Total valeur nette</b>	<b>2 012</b>	<b>781</b>	<b>-704</b>		<b>-15</b>	<b>1 016</b>	<b>-230</b>		<b>2 860</b>

Les titres non consolidés s'analyse comme suit : Astek Madrid (55 K€), Astek Mexique (3 K€), BAG SAS (5 K€) Astek Vietnam (135 K€) et Credit Support Platform et PlatformIT (112 K€) qui sont des filiales actuellement en sommeil ; et les titres de la filiale en cours de Liquidation Axones Tunisie (52K€).

Ces titres sont dépréciés à 100% (à l'exception d'Axones Tunisie et les titres polonais Credit Support Platform et PlaformIT).

## 4.6 Créances

L'analyse des créances se présente comme suit :

En milliers d'euros	2020.12	2019.12
Clients et comptes rattachés	62 201	67 369
Factures à établir	13 192	9 570
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	705	538
<b>Total Clients et comptes rattachés</b>	<b>76 097</b>	<b>77 478</b>
Créances sur personnel & org. sociaux	2 670	176
Créances fiscales - hors IS - courant	6 003	3 602
Comptes courants Groupe actif - courant	3 052	3 052
Autres créances - courant	1 278	842
<b>Total Autres créances</b>	<b>13 003</b>	<b>7 672</b>
Dép. Clients et comptes rattachés	-1 446	-775
Dép. comptes courants	-3 049	-3 049
<b>Total Clients et comptes rattachés</b>	<b>-4 495</b>	<b>-3 824</b>
<b>Total Clients et autres débiteurs</b>	<b>84 605</b>	<b>81 325</b>
Etat, Impôt sur les bénéfices - créances - courant	11 523	10 224
<b>Créances d'impôts</b>	<b>11 523</b>	<b>10 224</b>
Autres actifs courants	2 905	2 538
<b>Autres actifs courants</b>	<b>2 905</b>	<b>2 538</b>

Les créances clients « France » ont été cédées à des tiers, dans le cadre de conventions de cession de créances, conclues avec un organisme d'affacturage.

Au 31 décembre 2020, le solde des créances cédées et non réglées s'élève à 22 084 K€ (cf. §2.5 – Contrat d'affacturage).

Les normes groupe imposent la dépréciation des créances en risque de recouvrement. Il n'existe donc pas de créance échue significative et non dépréciée au 31 décembre 2020.

Hormis les créances d'impôts, il s'agit de créances court terme à moins d'un an. La ventilation des créances d'impôts par échéance est la suivante :

En milliers d'euros	2020.12	Moins de 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
Etat, Impôt sur les bénéfices - créances - courant	11 523	332	1 891	2 040	2 720	4 540

## 4.7 Emprunts et dettes financières et ventilation par échéance

En milliers d'euros	2020.12	2019.12	Moins de 1 an	1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires	62 870	37 000			62 870
Dettes de loyers IFRS 16 - non courant	9 440	10 075		9 440	
Autres emprunts	1 194	935		1 194	
<b>Dettes financières non courantes</b>	<b>73 504</b>	<b>48 010</b>	<b>0</b>	<b>10 634</b>	<b>62 870</b>
Emprunts auprès des établissements financiers	11 586	1 870		11 586	
Dettes de loyers IFRS 16 - courant	3 269	3 039	3 269		
Dette Factor	6 235	24 186	6 235		
Concours bancaires	269	641	269		
<b>Dettes financières courantes</b>	<b>21 358</b>	<b>29 736</b>	<b>9 773</b>	<b>11 586</b>	<b>0</b>
<b>Dettes Financières</b>	<b>94 862</b>	<b>77 746</b>	<b>9 773</b>	<b>22 220</b>	<b>62 870</b>

En milliers d'euros	2019.12	Nouveaux emprunts	Rembours. d'emprunts	Entrée de périmètre	Ecart de conversion	Reclassement	Changement de méthode	2020.12
Emprunts obligataires	37 000	25 870						62 870
Dettes de loyers IFRS 16 - non courant	10 075	1 096	- 3 201	1 902	- 115	- 317		9 440
Autres emprunts	935	122		137				1 194
<b>Dettes financières non courantes</b>	<b>48 010</b>	<b>27 088</b>	<b>- 3 201</b>	<b>2 039</b>	<b>- 115</b>	<b>- 317</b>	<b>0</b>	<b>73 504</b>
Emprunts auprès des établissements financiers	1 870	10 000	- 428		- 11	157		11 588
Dettes de loyers IFRS 16 - courant	3 039	228						3 267
Dette Factor	24 186	- 23 993		6 023	19			6 235
Concours bancaires	641		- 360	7	- 19			269
<b>Dettes financières courantes</b>	<b>29 736</b>	<b>- 13 765</b>	<b>- 788</b>	<b>6 030</b>	<b>- 11</b>	<b>157</b>	<b>0</b>	<b>21 358</b>
<b>Dettes Financières</b>	<b>77 746</b>	<b>13 323</b>	<b>- 3 989</b>	<b>8 069</b>	<b>- 126</b>	<b>- 160</b>	<b>0</b>	<b>94 862</b>

Au 31 décembre 2020, dans le cadre de ses opérations d'acquisitions (Ineat et Meritek) le Groupe a tiré sur l'emprunt obligataire mis en place avec TIKEHAU à hauteur de 25,9 millions d'euros.

## 4.8 Autres dettes

En milliers d'euros	2020.12	2019.12
Dettes fournisseurs	12 675	11 248
Factures non parvenues	5 482	3 220
<b>Total dettes et comptes rattachés</b>	<b>18 158</b>	<b>14 468</b>
Dettes sociales - courant	27 571	24 591
Dettes provisionnées Participation des salariés	719	538
Dettes fiscales (hors IS) - courant	18 108	17 233
Dividendes à payer	91	91
Autres dettes - courant	694	742
<b>Total autres dettes</b>	<b>47 183</b>	<b>43 194</b>
<b>Total Fournisseurs et autres débiteurs</b>	<b>65 341</b>	<b>57 663</b>
Etat, Impôt sur les bénéfices - dettes - courant	740	973
<b>Dettes d'impôts</b>	<b>740</b>	<b>973</b>
Clients avances et acomptes reçus	52	250
Clients - Avoirs et RRR	156	4 992
Autres passifs courants	4 427	597
<b>Total des autres passifs courants</b>	<b>4 635</b>	<b>5 839</b>

Il s'agit de dettes court terme dont l'échéance est à moins d'un an.

## 4.9 Provision pour risques et charges

En milliers d'euros	2019.12	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	Reprise (prov. non utilisée)	Variations des cours de changes	Variations de périmètre	Reclassements	Incidences des changements de méthodes	2020.12
Provisions pour litiges - non courant	6 609	1 294	-2 434	1 396	-1				6 864
<b>Total Provisions pour risques</b>	<b>6 609</b>	<b>1 294</b>	<b>-2 434</b>	<b>1 396</b>	<b>-1</b>				<b>6 864</b>
Provisions pour pensions et retraites - non courant	2 982	406	-397		-26				2 965
<b>Total Provisions pour charges</b>	<b>2 982</b>	<b>406</b>	<b>-397</b>		<b>-26</b>				<b>2 965</b>

Les provisions pour litiges s'analysent comme suit :

- ✓ Litiges prud'hommaux : 5 342 K€
- ✓ Litiges sociaux et fiscaux : 122 K€
- ✓ Autres : 1 400 K€

## 4.10 Impôts différés

<i>En milliers d'euros</i>	2019.12	Incidence résultat	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Autres	2020.12
Impôts différés - actif	1 604	334	-14		-82	1 842
Impôts différés - passif	103	9	2		-31	83
<b>Solde net d'impôt différé</b>	<b>1 501</b>	<b>325</b>	<b>-15</b>		<b>-51</b>	<b>1 760</b>
<b>Ventilation de l'impôt différé par nature</b>						
Données de liasse	254	38	-14			278
ID / différences temporaires	49	108	-1			156
ID / IFRS 16	61	92	-1			152
ID / sur Frais d'acquisition des titres INTITEK	439	34				473
ID / Retraitement des engagements de retraite	699	-30			-51	618
ID / Retraitement du crédit-bail locataire	- 0	83	-	-	-	83
<b>Solde net d'impôt différé par Nature</b>	<b>1 501</b>	<b>325</b>	<b>-15</b>		<b>-51</b>	<b>1 760</b>

## 5. DETAIL DES COMPTES DU RESULTAT

### 5.1 Charges de personnel

Les charges de personnel s'analysent de la manière suivante :

En milliers d'euros	2020.12	2019.12
Rémunérations du personnel	-110 929	-117 720
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	-38 327	-42 030
Autres charges de personnel (dont intéressement)	-3 214	-3 774
Participation des salariés	-714	-903
Dot./Prov. engagements de retraite	-406	-344
Rep./Prov. engagements de retraite	202	114
<b>TOTAL des charges de Personnel</b>	<b>-153 388</b>	<b>-164 657</b>

### 5.2 Les charges externes

L'analyse des charges par nature est la suivante :

En milliers d'euros	2020.12	2019.12
Achats consommés	-1 017	-1 044
Sous-traitance générale	-61 120	-40 377
Locations et charges locatives (*)	-1 992	-1 596
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	-3 017	-2 246
Déplacements, missions	-2 830	-6 024
Publicités	-608	-907
Frais postaux	-977	-899
Entretiens et réparations	-673	-894
Primes d'assurance	-305	-248
Services bancaires	-179	-534
Autres charges externes	-1 245	-1 057
<b>TOTAL des charges externes</b>	<b>-73 964</b>	<b>-55 824</b>

(\*) En 2020 comme en 2019, uniquement des charges locatives, des contrats d'une durée inférieure à 12 mois et des prestations de service conformément à l'application d'IFRS 16.

### 5.3 Les autres produits et charges d'exploitations

En milliers d'euros	2020.12	2019.12
Crédit d'impôt recherche / Mécénat	4 311	1 638
Subventions d'exploitation	220	1 341
Conseil de surveillance	-548	-608
Autres charges	-960	-428
Rep./dép. des créances (actif circulant)	24	74
Rep./provisions d'exploitation	354	1 165
<b>TOTAL des autres produits et charges d'exploitation</b>	<b>3 399</b>	<b>3 183</b>

### 5.4 Les autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les opérations inhabituelles et de montants significatifs pouvant nuire à la lisibilité de la performance opérationnelle du Groupe.

En milliers d'euros	2020.12	2019.12
Honoraires liés à l'acquisition de nouvelles sociétés	-383	-1 316
Impact COVID-19	-1 462	
Redressement sociaux et fiscaux	731	2 613
Autres produits et charges opérationnels	-29	-300
<b>TOTAL des autres produits et charges opérationnels</b>	<b>-1 143</b>	<b>996</b>

### 5.5 Résultat financier

En milliers d'euros	2020.12	2019.12
Coût de l'endettement financier	-4 315	-1 853
Gains de change	146	149
Pertes de change	-778	-183
Autres produits et charges financières	-154	-596
<b>Résultat Financier</b>	<b>-5 102</b>	<b>-2 483</b>

### 5.6 Impôts

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	2020.12	2019.12
Résultat net	7 692	10 181
Charges d'impôts	-3 520	-5 341
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>11 212</b>	<b>15 522</b>
<b>Charges d'impôt théorique</b>	<b>-3 139</b>	<b>-5 174</b>
Charge d'impôt consolidée	-3 520	-5 341
CVAE	2 307	2 508
Crédit d'impôt : CIR & CICE	-1 510	-1 017
Redressement fiscaux	-244	-590
Filiales étrangères	305	-171
Déficits nets utilisés sur les filiales		-125
Autres	-478	-438
<b>TOTAL</b>	<b>-3 139</b>	<b>-5 174</b>

## 6. AUTRES INFORMATIONS ANNEXES

### 6.1 Gestion des risques financiers

- **Risque de change**

Le Groupe estime ne pas être confronté au risque de change de manière significative.

- **Risque de taux**

Le Groupe a signé le 18 octobre 2019 une couverture de taux afin de couvrir le risque de hausse des taux d'intérêts de l'Euribor 3 mois dans le cadre de son financement de l'emprunt obligataire avec TIKEHAU.

L'instrument financier dérivé est un contrat de CAP dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Un CAP de strike 0,00% contre Euribor 3M (échéance 26 décembre 2021) pour un montant de 35 millions d'euros.
- Un CAP de strike 0,00% contre Euribor 3M (échéance 26 décembre 2023) pour un montant de 70 millions d'euros.

Sa juste valeur a été enregistrée pour 41k€ en résultat financier au 31 décembre 2020.

- **Risque de liquidité**

Le Groupe estime ne pas être exposé à un risque de liquidité de manière significative.

- **Risque actions**

Compte tenu de la nature de ses placements (Sicav monétaires), la société n'est pas confrontée aux risques actions.

### 6.2 Rémunération des dirigeants

Rémunérations versées à l'ensemble des dirigeants du Groupe (en K€) :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2020.12</b>	<b>2019.12</b>
Rémunérations fixes	693	611

### 6.3 Transactions avec les parties liées

---

L'objet de la présente note est de mettre en évidence les relations entre le groupe et les actionnaires (ou représentants). Il n'existe, en effet, pas de société sur lesquelles le groupe exerce une influence notable ou un contrôle conjoint qui pourraient être concernées par la norme IAS 24.

Il n'y aucune partie liée identifiée.

### 6.4 Engagements hors bilan

---

Les principaux engagements hors bilan du Groupe sont les suivants :

- Des garanties maison-mère à première demande d'un montant global de 2.4m EUR ont été émises suite à la mise en place d'un découvert bancaire et d'un contrat d'affacturage en Pologne.
- Une garantie maison-mère à première demande d'un montant global de 1.2m CAD a été émise suite à la mise en place d'un découvert bancaire au Canada.
- En garantie des obligations de la Société au titre des engagements pris dans le cadre du financement des opérations de croissance externe de 95 millions d'euros, la Société a signé un contrat de nantissement des titres de la Société (groupe) Astek au profit de Tikehau Investment Management.

La Société a également accordé à la société TIKEHAU INVESTMENT MANAGEMENT les sûretés suivantes :

- un contrat-cadre de nantisements de premier rang de comptes-titres financiers portant sur les titres des filiales directes détenus par la Société ;
- un contrat de nantissement de comptes bancaires de la Société ;
- un contrat de nantissement de prêt intra-groupe ;
- un contrat de nantissement de fonds de commerce de la Société ;
- un contrat de subordination.

Et la société (groupe) Astek s'est engagée à respecter les covenants financiers suivants (sur la base des comptes consolidés) :

- Ratio de Couverture du Service de la dette : Cash-Flow Libre Consolidé / EBITDA Consolidé
- Ratio de levier : Dettes financières nettes consolidées / EBITDA Consolidé

Au 31 décembre 2020, le Groupe respecte ces ratios.

## 6.5 Effectif moyen

	2020.12	2019.12
Cadres	3 314	3 154
Apprentis	7	3
Employés	80	60
Stagiaires	16	32
Dirigeants	2	2
Sous-traitants	1 208	760
<b>Total Effectif</b>	<b>4 627</b>	<b>4 011</b>

## 6.6 Evènements post clôture

### ❖ La crise COVID 19

A la date de la rédaction du présent rapport, des mesures de confinement ou de restriction continuent d'être prises dans les différents pays où le Groupe opère en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Les mesures de télétravail rapidement mises en place par le Groupe sont désormais bien établies et le Groupe continue de tout mettre en œuvre pour que ses salariés puissent continuer à soutenir les projets de ses clients en toute sécurité.

Après avoir surmonté la crise liée au Covid-19 sur 2020, la fin d'année 2020 a été marquée par une reprise du développement organique ainsi que l'intégration de deux nouvelles acquisitions.

Fort de ces bons résultats et d'un début d'année 2021 prometteur, le Groupe est particulièrement confiant dans l'atteinte de son objectif de 500 M€ de CA à horizon 2024

### ❖ Acquisition du Groupe IMMUNE IT

Le 10 février 2021, la société ASTEK INTERNATIONAL a procédé au rachat du Groupe IMMUNE IT. Ce Groupe est constitué d'une société néerlandaise, la société IMMUNE-IT BV, société de droit néerlandais ayant son siège social à Onderwijsboulevard 222, 5223 DJ 's-Hertogenbosch (Pays-Bas), immatriculée au répertoire néerlandais des entreprises sous le numéro 08084115 et de sa filiale, la société JAVIT, société de droit néerlandais ayant son siège social à Onderwijsboulevard 222, 5223 DJ 's-Hertogenbosch (Pays-Bas), ainsi que d'une société située en Belgique, la société IMMUNE-IT B.V. société de droit belge ayant son siège social à Industrielaan 4, 9320 Aalst (Belgique), immatriculée à la banque carrefour belge des entreprises sous le numéro 0892.949.831.

### ❖ **Restructuration des filiales du sous-groupe INTITEK**

Par une décision d'Associé Unique en date du 26 février 2021, il a été décidé de la dissolution sans liquidation de la société INTITEK, avec effet au 1er avril 2021.

Nous vous précisons qu'aucune opposition n'a été formée dans le délai légal. Dès lors, l'intégralité des filiales de la société INTITEK se trouvent désormais directement détenues par la Société, à savoir INTITEK FOR INDUSTRY, INTITEK FOR PEOPLE, INTITEK MANUFACTURING et INTITEK INTERNATIONAL.

Par ailleurs, aux termes du projet de traité de fusion simplifiée en date du 23 mars, déposé au greffe du Tribunal de Nanterre le 25 mars, les sociétés INTITEK FOR PEOPLE et INTITEK FOR INDUSTRY ont fusionné avec la société ASTEK INDUSTRIE, avec effet au du 1er mai 2021.